Parlement européen
2024-2029

Commission du contrôle budgétaire

2025/2150(DEC)

30.1.2026

AMENDEMENTS
1 - 112

Projet de rapport
Pasquale Tridico
(PE778.061v01-00)

Décharge 2024: budget général de l'Union européenne - Service européen pour l'action extérieure
(2025/2150(DEC))

Amendement 1
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'efficacité et la rentabilité de l'action extérieure de l'Union européenne dépendent de la coordination étroite avec les établissements et les réseaux diplomatiques des États membres, notamment dans les pays tiers où le SEAE et les États membres assurent une présence permanente, afin d'éviter les doubles structures et les doubles dépenses;

Or. en

Amendement 2
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. note que le budget du SEAE relève de la rubrique 7 du cadre financier pluriannuel (CFP), «Administration publique européenne», qui s'élevait au total à 13,3 milliards d'euros en 2024 (soit 6,9 % du budget total de l'Union); relève que le budget géré par le SEAE, qui s'élève à environ ***1,293*** milliard d'euros, représente approximativement 9,54 % du total des dépenses administratives de l'Union en 2024;	1. note que le budget du SEAE relève de la rubrique 7 du cadre financier pluriannuel (CFP), «Administration publique européenne», qui s'élevait au total à 13,3 milliards d'euros en 2024 (soit 6,9 % du budget total de l'Union); relève que le budget géré par le SEAE, qui s'élève à environ ***1,239*** milliard d'euros, représente approximativement 9,54 % du total des dépenses administratives de l'Union en 2024;

Or. en

Amendement 3

Ondřej Knotek, Virginie Joron, Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. rappelle que les citoyens de l'Union subissent toujours une pression fiscale de plus en plus élevée; souligne par conséquent que les institutions de l'Union doivent faire preuve du plus haut degré de rigueur et d'efficacité budgétaires; demande au SEAE de privilégier le contrôle des coûts, d'éviter la multiplication inutile des formalités administratives et de veiller à ce que toute augmentation des dépenses administratives soit assortie d'une valeur ajoutée manifeste pour les citoyens;

Or. en

Amendement 4
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. note qu'en 2024, le taux d'exécution budgétaire des crédits d'engagement de l'exercice en cours (après virements) s'élevait à 100 %, tandis que le taux d'exécution pour les paiements était de 88,4 %, contre 91,9 % en 2023; observe que le délai moyen de paiement était de 13,43 jours, mais que 10,69 % du nombre total de paiements effectués en 2024 (correspondant à un total de 57 357 324,68 EUR) représentaient des paiements tardifs, ce qui a donné lieu à un montant de 37 862,61 EUR en paiements d'intérêts de retard en 2024; invite le SEAE à poursuivre ses efforts pour améliorer le nombre de paiements électroniques et la	6. note qu'en 2024, le taux d'exécution budgétaire des crédits d'engagement de l'exercice en cours (après virements) s'élevait à 100 %, tandis que le taux d'exécution pour les paiements était de 88,4 %, contre 91,9 % en 2023; observe que le délai moyen de paiement était de 13,43 jours, mais que 10,69 % du nombre total de paiements effectués en 2024 (correspondant à un total de 57 357 324,68 EUR) représentaient des paiements tardifs, ce qui a donné lieu à un montant de 37 862,61 EUR en paiements d'intérêts de retard en 2024; invite le SEAE à poursuivre ses efforts pour améliorer le nombre de paiements électroniques et la

numérisation des flux de travail, notamment pour les factures électroniques dans les délégations de l'Union;	numérisation des flux de travail, notamment pour les factures électroniques dans les délégations de l'Union; ***invite le SEAE à fixer des objectifs annuels de réduction des paiements tardifs et des frais liés aux intérêts de retard ainsi qu'à harmoniser les procédures de facturation électronique et de passation électronique des marchés publics de bout en bout dans toutes les délégations;***

Or. en

Amendement 5
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se dit vivement préoccupé par l'augmentation de la charge de la dette et des coûts d'emprunt de l'Union; relève que, selon le rapport annuel de la Cour des comptes européenne, l'encours des emprunts contractés par l'Union pourrait dépasser les 900 milliards d'EUR d'ici à 2027, soit près de dix fois le niveau de 2020 avant l'instauration de l'instrument de relance Next Generation EU; prévient qu'une hausse des coûts d'emprunt fait peser un risque sur les futurs budgets et réduit la marge budgétaire disponible pour les nouvelles priorités; insiste par conséquent sur le fait que, compte tenu de cette pression budgétaire sans précédent, il est impératif que le SEAE s'efforce de réaliser des économies dans son propre budget administratif; invite le SEAE à présenter un plan de réductions structurelles des coûts afin de faire montre de responsabilité institutionnelle à un moment où la dette publique est élevée;

Or. en

Amendement 6
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. note que le SEAE a été confronté à plusieurs difficultés dans le cadre de l'exécution de son budget en 2024, en raison de l'incidence considérable de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, des pressions inflationnistes, des taux de change défavorables et du plafonnement à 2 % des dépenses non liées aux salaires, ce qui a entraîné un déficit de 33 millions d'euros pour les délégations de l'Union; observe que le SEAE a surmonté ces difficultés grâce à une combinaison d'économies stratégiques et de réaffectations/virements budgétaires; note que les réductions ont touché principalement les budgets consacrés aux missions, aux représentations, aux infrastructures et à la sécurité; reconnaît la nécessité pour toutes les institutions de l'Union d'améliorer leur gestion budgétaire en tenant compte également de l'instabilité des prix, en particulier dans le secteur de l'énergie, lors de la conclusion de contrats avec des prestataires de services;	8. note que le SEAE a été confronté à plusieurs difficultés dans le cadre de l'exécution de son budget en 2024, en raison de l'incidence considérable de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, des pressions inflationnistes, des taux de change défavorables et du plafonnement à 2 % des dépenses non liées aux salaires, ce qui a entraîné un déficit de 33 millions d'euros pour les délégations de l'Union; observe ***avec satisfaction*** que le SEAE a surmonté ces difficultés grâce à une combinaison d'économies stratégiques et de réaffectations/virements budgétaires; note que les réductions ont touché principalement les budgets consacrés aux missions, aux représentations, aux infrastructures et à la sécurité; ***craint que les restrictions budgétaires n'affectent le devoir de sollicitude du SEAE envers son personnel, notamment en ce qui concerne l'entretien des infrastructures et les normes de sécurité au sein des délégations; se félicite de l'ensemble de mesures correctives, mais demande une nouvelle fois un budget répondant aux besoins et aux objectifs du SEAE;*** reconnaît la nécessité pour toutes les institutions de l'Union d'améliorer leur gestion budgétaire en tenant compte également de l'instabilité des prix, en particulier dans le secteur de l'énergie, lors de la conclusion de contrats avec des prestataires de services;

Or. en

Amendement 7

Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. note que le SEAE a été confronté à plusieurs difficultés dans le cadre de l'exécution de son budget en 2024, en raison de l'incidence considérable de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, des pressions inflationnistes, des taux de change défavorables et du plafonnement à 2 % des dépenses non liées aux salaires, ce qui a entraîné un déficit de 33 millions d'euros pour les délégations de l'Union; observe que le SEAE a surmonté ces difficultés grâce à une combinaison d'économies stratégiques et de réaffectations/virements budgétaires; note que les réductions ont touché principalement les budgets consacrés aux missions, aux représentations, aux infrastructures et à la sécurité; reconnaît la nécessité pour toutes les institutions de l'Union d'améliorer leur gestion budgétaire en tenant compte également de l'instabilité des prix, en particulier dans le secteur de l'énergie, lors de la conclusion de contrats avec des prestataires de services;	8. note que le SEAE a été confronté à plusieurs difficultés dans le cadre de l'exécution de son budget en 2024, en raison de l'incidence considérable de la guerre d'agression russe ***illégale*** contre l'Ukraine, des pressions inflationnistes, des taux de change défavorables et du plafonnement à 2 % des dépenses non liées aux salaires, ce qui a entraîné un déficit de 33 millions d'euros pour les délégations de l'Union***, lequel a considérablement limité les capacités opérationnelles de ces dernières***; observe que le SEAE a surmonté ces difficultés grâce à une combinaison d'économies stratégiques et de réaffectations/virements budgétaires; note que les réductions ont touché principalement les budgets consacrés aux missions, aux représentations, aux infrastructures et à la sécurité; reconnaît la nécessité pour toutes les institutions de l'Union d'améliorer leur gestion budgétaire en tenant compte également de l'instabilité des prix, en particulier dans le secteur de l'énergie, lors de la conclusion de contrats avec des prestataires de services;

Or. en

Amendement 8
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen	9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen

du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; prend acte du point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union;

du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; prend acte du point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union; ***demande que le SEAE aligne davantage ses ambitions stratégiques sur les ressources financières disponibles en privilégiant les actions qui présentent une valeur ajoutée manifeste pour l'Union et ses citoyens tout en évitant les activités et les projets qui risquent de porter préjudice à l'efficacité et au bien-être du personnel;***

Or. en

Amendement 9
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; prend acte du point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui	9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; prend acte du point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui

entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union;	entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union; ***invite le SEAE à remédier d'urgence à la pénurie de personnel au sein des délégations de l'Union, notamment pour les détachements confrontés à des défis sécuritaires ou géopolitiques complexes, ainsi qu'à renforcer la transparence et la responsabilité des procédures de recrutement;***

Or. en

Amendement 10
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; prend acte du point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union;	9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; prend acte du point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union***, ce qui entame la crédibilité de l'Union en tant qu'acteur mondial***;

Or. en

Amendement 11
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; ***prend acte du*** point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union;	9. note qu'il ressort de l'audition de la vice-présidente/haute représentante lors de la réunion de la commission du contrôle budgétaire (CONT) du Parlement européen du 17 novembre 2025 (l'«audition») que le SEAE a été confronté à d'importantes réductions budgétaires ces dernières années, alors que l'institution a été chargée d'un mandat de plus en plus étendu et a dû faire face à une augmentation des coûts et des besoins pour le réseau des 145 délégations; ***soutient le*** point de vue du SEAE selon lequel il existe une disparité entre les tâches et les ressources, qui entrave sérieusement la capacité du SEAE à réaliser pleinement ses objectifs et à soutenir efficacement le programme de la politique étrangère et de sécurité de l'Union;

Or. en

Amendement 12
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que la situation internationale actuelle a fait de la politique étrangère de l'Union l'une des préoccupations majeures des citoyens, des États membres et des institutions de l'Union; souligne le rôle central joué par le SEAE et ses délégations pour diriger la politique extérieure de l'Union et lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; souligne

l'importance du SEAE pour les 25 à 30 millions de citoyens de l'Union vivant en dehors de l'Union; déplore qu'aucune solution structurelle ne soit apportée au sous-financement du SEAE et qu'il faille recourir au budget annuel de l'Union; se dit préoccupé par les conséquences négatives pour le SEAE et l'efficacité de la politique extérieure de l'Union dans ses relations avec les pays tiers, notamment le Sud global, alors que la situation géopolitique évolue rapidement;

Or. en

Amendement 13
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. demande à la Cour des comptes européenne de réaliser un audit complet de la performance du SEAE afin d'évaluer l'efficacité de ses activités par rapport aux services diplomatiques des pays de l'OCDE; demande que cet audit recense les domaines où le SEAE présente une valeur ajoutée spécifique et irremplaçable et les domaines où ses activités font double emploi avec celles des États membres; demande également au SEAE de procéder à une analyse coûts/avantages de son réseau mondial et d'affecter en priorité les ressources aux délégations situées dans les pays qui contribuent manifestement aux intérêts immédiats de l'Union, comme la prospérité économique, la sécurité énergétique, la protection des frontières et la prévention des flux migratoires irréguliers; insiste sur l'élaboration d'indicateurs de performance clairs et mesurables qui apportent la preuve du rapport coûts/avantages pour les citoyens de l'Union et demande que le SEAE mette

fin à toute activité ou mission que ces évaluations auront jugée inefficace ou redondante;

Or. en

Amendement 14
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. note également que des investissements dans des projets immobiliers et informatiques ont été reportés et que le nombre de stagiaires a été réduit en 2024; observe que le SEAE estime que ces limitations pourraient, à terme, avoir une incidence sur la présence mondiale de l'Union et sur la sécurité de son personnel; espère que les 10 millions d'euros supplémentaires alloués au SEAE dans le cadre du budget 2025 contribueront à améliorer l'exécution du budget du SEAE en vue de la réalisation de ses objectifs et à éviter des situations dans lesquelles le devoir de diligence du SEAE à l'égard du personnel affecté dans les délégations de l'Union serait compromis;	10. note également que des investissements dans des projets immobiliers et informatiques ont été reportés et que le nombre de stagiaires a été réduit en 2024; observe que le SEAE estime que ces limitations pourraient, à terme, avoir une incidence sur la présence mondiale de l'Union et sur la sécurité de son personnel; espère que les 10 millions d'euros supplémentaires alloués au SEAE dans le cadre du budget 2025 contribueront à améliorer l'exécution du budget du SEAE en vue de la réalisation de ses objectifs et à éviter des situations dans lesquelles le devoir de diligence du SEAE à l'égard du personnel affecté dans les délégations de l'Union serait compromis; ***invite le SEAE à présenter un plan d'investissement prioritaire dans les infrastructures critiques en matière informatique, de cybersécurité et de devoir de sollicitude, comportant une analyse coûts/avantages et présentant l'impact opérationnel escompté, afin d'éviter des reports multiples qui nuisent à l'efficacité et à la sécurité du personnel;***

Or. en

Amendement 15
Damian Boeselager

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. note également que des investissements dans des projets immobiliers et informatiques ont été reportés et que le nombre de stagiaires a été réduit en 2024; ***observe*** que le ***SEAE estime que ces limitations pourraient, à terme, avoir une incidence sur la présence mondiale de l'Union et sur*** la sécurité ***de son*** personnel; espère que les 10 millions d'euros supplémentaires alloués au SEAE dans le cadre du budget 2025 contribueront à améliorer l'exécution du budget du SEAE en vue de la réalisation de ses objectifs ***et à éviter des situations dans lesquelles le devoir de diligence du SEAE à l'égard du personnel affecté dans les délégations de l'Union serait compromis***;	10. note également que des investissements dans des projets immobiliers et informatiques ont été reportés et que le nombre de stagiaires a été réduit en 2024; ***souligne*** que le ***report constant des investissements et les réductions de personnel risquent de nuire au devoir de sollicitude du SEAE, notamment en ce qui concerne*** la sécurité ***du*** personnel***, la santé mentale et la sécurité des détachements à haut risque; espère que les décisions budgétaires futures donneront la priorité à ces obligations***; espère que les 10 millions d'euros supplémentaires alloués au SEAE dans le cadre du budget 2025 contribueront à améliorer l'exécution du budget du SEAE en vue de la réalisation de ses objectifs;

Or. en

Amendement 16
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. note que le plafond financier de la facilité européenne pour la paix, gérée sous l'autorité de la vice-présidente/haute représentante, est passé de 12 milliards d'euros en 2023 à 17 milliards d'euros en 2024, tandis que les 5 milliards d'euros supplémentaires sont consacrés au soutien militaire apporté à l'Ukraine; invite le SEAE à collaborer avec la direction générale de l'élargissement et du voisinage oriental de la Commission (DG ENEST)	11. note que le plafond financier de la facilité européenne pour la paix, gérée sous l'autorité de la vice-présidente/haute représentante, est passé de 12 milliards d'euros en 2023 à 17 milliards d'euros en 2024, tandis que les 5 milliards d'euros supplémentaires sont consacrés au soutien militaire apporté à l'Ukraine; invite le SEAE à collaborer avec la direction générale de l'élargissement et du voisinage oriental de la Commission (DG ENEST)

afin d’assurer un contrôle et un suivi efficaces des projets financés par la facilité européenne pour la paix;	afin d’assurer un contrôle et un suivi efficaces des projets financés par la facilité européenne pour la paix; ***reconnaît que, dans le contexte actuel de concurrence géopolitique, la facilité européenne pour la paix est un outil indispensable au renforcement du rôle de l'Union en tant que garante de la sécurité tout en préconisant une coopération européenne plus solide et plus unifiée dans le domaine de la défense;***

Or. en

Amendement 17
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que la hausse notable des crédits de la facilité européenne pour la paix nécessite le renforcement de la transparence et du contrôle parlementaire; demande que l'autorité de décharge soit régulièrement informée, de manière structurée, de la gestion des risques, des modalités de suivi et du respect des valeurs de l'Union et du droit international humanitaire; demande instamment l'introduction d'évaluations contraignantes des aspects liés aux droits de l'homme pour toute aide sécuritaire et militaire accordée dans le cadre de la facilité européenne pour la paix;

Or. en

Amendement 18
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. rappelle au SEAE les recommandations de la Cour des comptes, selon lesquelles il est essentiel de durcir les conditions d'octroi de l'aide en Ukraine, lorsqu'il s'agit d'apporter un soutien institutionnel aux entités constitutives du système judiciaire, des services répressifs et de ceux chargés des poursuites judiciaires, d'insister sur les critères concernant l'intégrité et l'engagement en faveur des réformes, et en particulier en ce qui concerne la lutte contre la corruption en Ukraine, en mettant l'accent sur les contributions apportées par l'Union;

Or. en

Amendement 19
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. note qu'il ressort des réponses du SEAE au questionnaire CONT pour la décharge 2024 (ci-après le «questionnaire») que le SEAE, tant à l'échelle du siège que dans les délégations de l'Union, a lancé un total de 71 procédures de passation de marchés pour des marchés de valeur élevée, c'est-à-dire dépassant le seuil de 143 000 EUR prévu par la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil[1]pour les fournitures et les services en 2024; note que 63 de ces procédures ont abouti à la signature de 63 contrats, tandis que 8 procédures ont échoué; observe qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement financier, le 29 septembre 2024, la gestion des procédures de passation de marchés pour les délégations de l'Union dans les pays	12. note qu'il ressort des réponses du SEAE au questionnaire CONT pour la décharge 2024 (ci-après le «questionnaire») que le SEAE, tant à l'échelle du siège que dans les délégations de l'Union, a lancé un total de 71 procédures de passation de marchés pour des marchés de valeur élevée, c'est-à-dire dépassant le seuil de 143 000 EUR prévu par la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil[1] pour les fournitures et les services en 2024; note que 63 de ces procédures ont abouti à la signature de 63 contrats, tandis que 8 procédures ont échoué; observe qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement financier, le 29 septembre 2024, la gestion des procédures de passation de marchés

tiers a été simplifiée par l'introduction d'un ensemble distinct de plafonds pour les marchés de très faible, faible et moyenne valeur, ce qui permet de résoudre un problème de longue date lié à la capacité limitée des opérateurs locaux à répondre aux exigences complexes des règles de passation de marchés de l'Union; s'attend à ce que ces simplifications répondent mieux aux besoins des pays d'accueil et des délégations de l'Union en matière de procédures de passation de marchés; invite le SEAE à tenir l'autorité de décharge informée des résultats de la mise en œuvre des nouvelles dispositions du règlement financier;	pour les délégations de l'Union dans les pays tiers a été simplifiée par l'introduction d'un ensemble distinct de plafonds pour les marchés de très faible, faible et moyenne valeur, ce qui permet de résoudre un problème de longue date lié à la capacité limitée des opérateurs locaux à répondre aux exigences complexes des règles de passation de marchés de l'Union; s'attend à ce que ces simplifications répondent mieux aux besoins des pays d'accueil et des délégations de l'Union en matière de procédures de passation de marchés; ***souligne que la simplification des procédures de passation des marchés dans les pays tiers ne doit jamais avoir pour effet d'abaisser les normes qu'applique l'Union en la matière ni servir à justifier un contrôle moins strict et qu'il faut veiller à toujours appliquer les normes les plus élevées en matière de transparence, de concurrence et de prévention de la fraude;*** invite le SEAE à tenir l'autorité de décharge informée des résultats de la mise en œuvre des nouvelles dispositions du règlement financier;
[1] Directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE (JO L 94 du 28.3.2014, p. 65, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2014/24/oj).	[1] Directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE (JO L 94 du 28.3.2014, p. 65, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2014/24/oj).
	Or. en

Amendement 20
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. note qu'il ressort des réponses du SEAE au questionnaire CONT pour la	12. note qu'il ressort des réponses du SEAE au questionnaire CONT pour la

décharge 2024 (ci-après le «questionnaire») que le SEAE, tant à l'échelle du siège que dans les délégations de l'Union, a lancé un total de 71 procédures de passation de marchés pour des marchés de valeur élevée, c'est-à-dire dépassant le seuil de 143 000 EUR prévu par la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil[1]pour les fournitures et les services en 2024; note que 63 de ces procédures ont abouti à la signature de 63 contrats, tandis que 8 procédures ont échoué; observe qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement financier, le 29 septembre 2024, la gestion des procédures de passation de marchés pour les délégations de l'Union dans les pays tiers a été simplifiée par l'introduction d'un ensemble distinct de plafonds pour les marchés de très faible, faible et moyenne valeur, ce qui permet de résoudre un problème de longue date lié à la capacité limitée des opérateurs locaux à répondre aux exigences complexes des règles de passation de marchés de l'Union; s'attend à ce que ces simplifications répondent mieux aux besoins des pays d'accueil et des délégations de l'Union en matière de procédures de passation de marchés; invite le SEAE à tenir l'autorité de décharge informée des résultats de la mise en œuvre des nouvelles dispositions du règlement financier;

[1] Directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE (JO L 94 du 28.3.2014, p. 65, ELI:

décharge 2024 (ci-après le «questionnaire») que le SEAE, tant à l'échelle du siège que dans les délégations de l'Union, a lancé un total de 71 procédures de passation de marchés pour des marchés de valeur élevée, c'est-à-dire dépassant le seuil de 143 000 EUR prévu par la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil[1] pour les fournitures et les services en 2024; note que 63 de ces procédures ont abouti à la signature de 63 contrats, tandis que 8 procédures ont échoué; observe qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement financier, le 29 septembre 2024, la gestion des procédures de passation de marchés pour les délégations de l'Union dans les pays tiers a été simplifiée par l'introduction d'un ensemble distinct de plafonds pour les marchés de très faible, faible et moyenne valeur, ce qui permet de résoudre un problème de longue date lié à la capacité limitée des opérateurs locaux à répondre aux exigences complexes des règles de passation de marchés de l'Union; s'attend à ce que ces simplifications répondent mieux aux besoins des pays d'accueil et des délégations de l'Union en matière de procédures de passation de marchés; invite le SEAE à tenir l'autorité de décharge informée des résultats de la mise en œuvre des nouvelles dispositions du règlement financier; ***souligne que la simplification des procédures de passation des marchés dans les pays tiers ne doit pas avoir pour effet d'affaiblir la transparence, la concurrence ou les mesures de protection contre la fraude; invite le SEAE à évaluer et à communiquer l'impact de ces changements sur les taux d'erreur et les risques pour l'intégrité;***

[1] Directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/CE (JO L 94 du 28.3.2014, p. 65, ELI:

http://data.europa.eu/eli/dir/2014/24/oj).	http://data.europa.eu/eli/dir/2014/24/oj).

Or. en

Amendement 21
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. note qu'une task force spécifique a été créée en 2024 pour améliorer les procédures de passation des marchés du SEAE au siège et dans les délégations; est au fait de la mission de conseil menée par la division de l'audit interne en 2024 dans le but de procéder à un examen indépendant du processus de passation des marchés, dont les résultats sont en cours de discussion avec les services compétents; demande au SEAE de publier les conclusions de cet examen ainsi que la liste des mesures adoptées pour régler les problèmes relevés;

Or. en

Amendement 22
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. note qu'il ressort du questionnaire que le budget consacré aux missions s'élevait à 21 582 843 EUR en 2024, ce qui représente une augmentation d'environ 2,33 % par rapport aux 21 091 935 EUR (chiffre actualisé) en 2023; observe que le SEAE ne dispose pas d'une ligne budgétaire distincte pour les missions et les	14. note qu'il ressort du questionnaire que le budget consacré aux missions s'élevait à 21 582 843 EUR en 2024, ce qui représente une augmentation d'environ 2,33 % par rapport aux 21 091 935 EUR (chiffre actualisé) en 2023; observe que le SEAE ne dispose pas d'une ligne budgétaire distincte pour les missions

déplacements de la vice-présidente/haute représentante et que les frais de mission et de déplacement de la vice-présidente/haute représentante sont partagés entre le SEAE et la Commission en fonction de l'objet de la mission; constate néanmoins, à la lecture du rapport de suivi du SEAE sur les observations du Parlement dans la résolution concernant la décharge pour 2023 (ci-après le «rapport de suivi»), que le système de gestion interne du SEAE sépare les missions de la vice-présidente/haute représentante et les déplacements des collègues qui l'accompagnent au sein d'une allocation spéciale sur la ligne budgétaire principale de la mission; note en outre, d'après le questionnaire, qu'en 2024, ni le vice-président/haute représentant sortant ni la vice-présidente/haute représentante nouvellement nommée n'ont entrepris de missions financées par le SEAE; comprend du rapport de suivi que les engagements concurrents de la vice-présidente/haute représentante et un calendrier très serré, souvent dicté par la situation géopolitique, font qu'il lui est parfois impossible de voyager en utilisant des vols réguliers ou d'autres moyens de transport pour répondre à ses obligations professionnelles; souligne néanmoins que les dirigeants des institutions de l'Union devraient donner le bon exemple au public et aux citoyens, en particulier lorsqu'ils utilisent des ressources de l'Union dans l'exercice de leurs fonctions; souligne qu'il convient de choisir les options de vol sur la base de critères de bonne gestion financière, à condition que des solutions de substitution soient disponibles et qu'elles soient compatibles avec l'ordre du jour et le lieu de la réunion; souligne que la transparence et la bonne gestion financière des fonds publics de l'Union doivent rester un principe fondamental pour toutes les institutions de l'Union;

et les déplacements de la vice-présidente/haute représentante et que les frais de mission et de déplacement de la vice-présidente/haute représentante sont partagés entre le SEAE et la Commission en fonction de l'objet de la mission; constate néanmoins, à la lecture du rapport de suivi du SEAE sur les observations du Parlement dans la résolution concernant la décharge pour 2023 (ci-après le «rapport de suivi»), que le système de gestion interne du SEAE sépare les missions de la vice-présidente/haute représentante et les déplacements des collègues qui l'accompagnent au sein d'une allocation spéciale sur la ligne budgétaire principale de la mission; note en outre, d'après le questionnaire, qu'en 2024, ni le vice-président/haute représentant sortant ni la vice-présidente/haute représentante nouvellement nommée n'ont entrepris de missions financées par le SEAE; comprend du rapport de suivi que les engagements concurrents de la vice-présidente/haute représentante et un calendrier très serré, souvent dicté par la situation géopolitique, font qu'il lui est parfois impossible de voyager en utilisant des vols réguliers ou d'autres moyens de transport pour répondre à ses obligations professionnelles; souligne néanmoins que les dirigeants des institutions de l'Union devraient donner le bon exemple au public et aux citoyens, en particulier lorsqu'ils utilisent des ressources de l'Union dans l'exercice de leurs fonctions; souligne qu'il convient de choisir les options de vol sur la base de critères de bonne gestion financière, à condition que des solutions de substitution soient disponibles et qu'elles soient compatibles avec l'ordre du jour et le lieu de la réunion; souligne que la transparence et la bonne gestion financière des fonds publics de l'Union doivent rester un principe fondamental pour toutes les institutions de l'Union; ***demande au SEAE d'intégrer systématiquement des considérations environnementales dans la programmation des voyages, notamment en privilégiant le train et l'avion en classe***

économique lorsque c'est possible, et de rendre compte des progrès réalisés à l'autorité de décharge;

Or. en

Amendement 23
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. relève qu'en 2024, le SEAE a continué à être confronté à des difficultés politiques et financières croissantes, ainsi qu'à des défis en matière de droits de l'homme et d'état de droit; constate que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences géopolitiques ont continué d'être un problème majeur en 2024; souligne à cet égard l'importance et la nécessité pour le SEAE de jouer un rôle clé dans la construction de l'autonomie stratégique de l'Union, qui ***devrait être préservée*** également en luttant contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères et les campagnes de désinformation; note qu'en 2024, le SEAE a publié son deuxième rapport sur les menaces de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, détaillant 750 incidents et exposant l'opération False Façade (un système de blanchiment d'informations par des entités pro-Kremlin), a utilisé le système d'alerte rapide comme mécanisme central de coordination sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères dans le contexte de la protection de l'intégrité des élections européennes***, a mis*** en place ***une*** boîte à outils pour détecter les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères basées sur l'identité, ***a organisé*** la conférence annuelle de haut niveau sur la manipulation	15. relève qu'en 2024, le SEAE a continué à être confronté à des difficultés politiques et financières croissantes, ainsi qu'à des défis en matière de droits de l'homme et d'état de droit ***dans un contexte géopolitique de plus en plus instable, marqué par l'intensification des menaces hybrides pour les systèmes démocratiques***; constate que la guerre d'agression ***illégale*** menée par la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences géopolitiques ont continué d'être un problème majeur en 2024; souligne à cet égard l'importance et la nécessité pour le SEAE de jouer un rôle clé ***central et renforcé*** dans la construction de l'autonomie stratégique***, de la résilience et de la sécurité*** de l'Union, qui ***devraient être préservées*** également en luttant ***systématiquement et avec force*** contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères et les campagnes de désinformation; note qu'en 2024, le SEAE a publié son deuxième rapport sur les menaces de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, détaillant 750 incidents et exposant l'opération False Façade (un système de blanchiment d'informations par des entités pro-Kremlin), ***ce qui a contribué à l'imputation publique et à la sensibilisation stratégique aux ingérences soutenues par des États hostiles, et qu'il*** a utilisé le système d'alerte rapide comme

de l’information et l’ingérence étrangères, ***a élaboré le*** manuel de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) sur la manipulation de l’information et l’ingérence étrangères afin de renforcer la capacité des missions de la PSDC à détecter les attaques de manipulation de l’information et d’ingérence étrangères et à y répondre, et ***contribué à renforcer*** la résilience des médias lors de l’événement «Connecting Media Communities» au Kosovo, auquel ont participé 130 journalistes et vérificateurs de faits; félicite le SEAE pour sa campagne EUvsDisinfo qui a analysé et exposé les efforts de la Russie en matière de manipulation de l’information et d’ingérence étrangères en 2024; constate avec inquiétude que plus de 18 000 cas de désinformation pro-Kremlin ont été enregistrés; relève que certaines délégations de l’Union disposent d’un responsable de la communication stratégique chargé d’analyser et de gérer les activités de manipulation de l’information et d’ingérences étrangères, mais que la responsabilité de collecte de renseignements incombe toujours aux États membres; félicite le SEAE d’avoir lancé le centre d’analyse et de partage d’informations sur les manipulations de l’information et l’ingérence étrangères afin de renforcer la coopération et la connaissance commune de la situation; reconnaît que ces efforts, soutenus par un budget renforcé en faveur de la capacité de communication stratégique de 6,12 millions d’euros en 2024, ont permis d’apporter une réponse plus solide, mieux coordonnée et plus complète à l’échelle de l’Union aux menaces liées aux manipulations de l’information et à l’ingérence étrangères; encourage la poursuite du développement et de l’expansion du réseau des «défenseurs contre les activités de manipulation de l’information et d’ingérence étrangères» au moyen d’initiatives de renforcement des capacités;

mécanisme central de coordination sur la manipulation de l’information et l’ingérence étrangères dans le contexte de la protection de l’intégrité des élections européennes***; salue la mise*** en place ***d'une*** boîte à outils pour détecter les activités de manipulation de l’information et d’ingérence étrangères basées sur l’identité, ***l'organisation de*** la conférence annuelle de haut niveau sur la manipulation de l’information et l’ingérence étrangères, ***l'élaboration du*** manuel de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) sur la manipulation de l’information et l’ingérence étrangères afin de renforcer la capacité des missions de la PSDC à détecter les attaques de manipulation de l’information et d’ingérence étrangères et à y répondre, et ***la contribution au renforcement de*** la résilience des médias lors de l’événement «Connecting Media Communities» au Kosovo, auquel ont participé 130 journalistes et vérificateurs de faits; félicite ***vivement*** le SEAE pour sa campagne EUvsDisinfo qui a analysé et exposé les efforts de la Russie en matière de manipulation de l’information et d’ingérence étrangères en 2024; constate avec inquiétude que plus de 18 000 cas de désinformation pro-Kremlin ont été enregistrés***, ce qui confirme l'ampleur, la persistance et la nature stratégique de la menace que pose notamment la Russie, parallèlement à d'autres acteurs hostiles***; relève que certaines délégations de l’Union disposent d’un responsable de la communication stratégique chargé d’analyser et de gérer les activités de manipulation de l’information et d’ingérences étrangères, mais que la responsabilité de collecte de renseignements incombe toujours aux États membres***; souligne par conséquent qu'il faut renforcer la coordination, le partage structuré d'informations et la coopération avec les États membres et les partenaires de confiance***; félicite le SEAE d’avoir lancé le centre d’analyse et de partage d’informations sur les manipulations de l’information et l’ingérence étrangères afin

de renforcer la coopération et la connaissance commune de la situation; reconnaît que ces efforts, soutenus par un budget renforcé en faveur de la capacité de communication stratégique de 6,12 millions d'euros en 2024, ont permis d'apporter une réponse plus solide, mieux coordonnée et plus complète à l'échelle de l'Union aux menaces liées aux manipulations de l'information et à l'ingérence étrangères; ***souligne qu'un financement durable et prévisible est essentiel pour assurer la continuité et l'efficacité de la lutte contre les menaces hybrides;*** encourage la poursuite du développement et de l'expansion du réseau des «défenseurs contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères» au moyen d'initiatives de renforcement des capacités;

Or. en

Amendement 24
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. relève qu'en 2024, le SEAE a continué à être confronté à des difficultés politiques et financières croissantes, ainsi qu'à des défis en matière de droits de l'homme et d'état de droit; constate que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences géopolitiques ont continué d'être un problème majeur en 2024; souligne à cet égard l'importance et la nécessité pour le SEAE de jouer un rôle clé dans la construction de l'autonomie stratégique de l'Union, qui devrait être préservée également en luttant contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères et les campagnes de désinformation; note qu'en 2024, le SEAE a publié son	15. relève qu'en 2024, le SEAE a continué à être confronté à des difficultés politiques et financières croissantes, ainsi qu'à des défis en matière de droits de l'homme et d'état de droit; constate que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et ses conséquences géopolitiques ont continué d'être un problème majeur en 2024; souligne à cet égard l'importance et la nécessité pour le SEAE de jouer un rôle clé dans la construction de l'autonomie stratégique de l'Union, qui devrait être préservée également en luttant contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères et les campagnes de désinformation; note qu'en 2024, le SEAE a publié son

deuxième rapport sur les menaces de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, détaillant 750 incidents et exposant l'opération False Façade (un système de blanchiment d'informations par des entités pro-Kremlin), a utilisé le système d'alerte rapide comme mécanisme central de coordination sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères dans le contexte de la protection de l'intégrité des élections européennes, a mis en place une boîte à outils pour détecter les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères basées sur l'identité, a organisé la conférence annuelle de haut niveau sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, a élaboré le manuel de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères afin de renforcer la capacité des missions de la PSDC à détecter les attaques de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères et à y répondre, et contribué à renforcer la résilience des médias lors de l'événement «Connecting Media Communities» au Kosovo, auquel ont participé 130 journalistes et vérificateurs de faits; félicite le SEAE pour sa campagne EUvsDisinfo qui a analysé et exposé les efforts de la Russie en matière de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères en 2024; constate avec inquiétude que plus de 18 000 cas de désinformation pro-Kremlin ont été enregistrés; relève que certaines délégations de l'Union disposent d'un responsable de la communication stratégique chargé d'analyser et de gérer les activités de manipulation de l'information et d'ingérences étrangères, mais que la responsabilité de collecte de renseignements incombe toujours aux États membres; félicite le SEAE d'avoir lancé le centre d'analyse et de partage d'informations sur les manipulations de l'information et l'ingérence étrangères afin de renforcer la coopération et la connaissance commune de la situation;

deuxième rapport sur les menaces de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, détaillant 750 incidents et exposant l'opération False Façade (un système de blanchiment d'informations par des entités pro-Kremlin), a utilisé le système d'alerte rapide comme mécanisme central de coordination sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères dans le contexte de la protection de l'intégrité des élections européennes, a mis en place une boîte à outils pour détecter les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères basées sur l'identité, a organisé la conférence annuelle de haut niveau sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, a élaboré le manuel de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) sur la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères afin de renforcer la capacité des missions de la PSDC à détecter les attaques de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères et à y répondre, et contribué à renforcer la résilience des médias lors de l'événement «Connecting Media Communities» au Kosovo, auquel ont participé 130 journalistes et vérificateurs de faits; félicite le SEAE pour sa campagne EUvsDisinfo qui a analysé et exposé les efforts de la Russie en matière de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères en 2024; constate avec inquiétude que plus de 18 000 cas de désinformation pro-Kremlin ont été enregistrés; relève que certaines délégations de l'Union disposent d'un responsable de la communication stratégique chargé d'analyser et de gérer les activités de manipulation de l'information et d'ingérences étrangères, mais que la responsabilité de collecte de renseignements incombe toujours aux États membres; félicite le SEAE d'avoir lancé le centre d'analyse et de partage d'informations sur les manipulations de l'information et l'ingérence étrangères afin de renforcer la coopération et la

reconnaît que ces efforts, soutenus par un budget renforcé en faveur de la capacité de communication stratégique de 6,12 millions d'euros en 2024, ont permis d'apporter une réponse plus solide, mieux coordonnée et plus complète à l'échelle de l'Union aux menaces liées aux manipulations de l'information et à l'ingérence étrangères; encourage la poursuite du développement et de l'expansion du réseau des «défenseurs contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères» au moyen d'initiatives de renforcement des capacités;	connaissance commune de la situation; reconnaît que ces efforts, soutenus par un budget renforcé en faveur de la capacité de communication stratégique de 6,12 millions d'euros en 2024, ont permis d'apporter une réponse plus solide, mieux coordonnée et plus complète à l'échelle de l'Union aux menaces liées aux manipulations de l'information et à l'ingérence étrangères; encourage la poursuite du développement et de l'expansion du réseau des «défenseurs contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères» au moyen d'initiatives de renforcement des capacités; ***souligne par conséquent qu'il faut doter la division «Communication stratégique et prospective» du SEAE de ressources suffisantes pour qu'elle puisse lutter efficacement contre les campagnes de désinformation hostiles à l'Union et les récits stratégiquement déployés par les régimes autoritaires et illibéraux qui cherchent à nuire à l'action extérieure de l'Union dans les pays tiers;***

Or. en

Amendement 25
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. rappelle que la boussole stratégique et le Parlement européen ont demandé de renforcer les capacités de renseignement et d'appréciation de la situation de l'Union; souligne que l'augmentation des besoins de l'Union en matière d'analyse et de gestion des crises exige un renforcement des ressources attribuées au Centre de situation et du renseignement de l'Union européenne (EU INTCEN) et au Centre de réaction aux crises du SEAE afin qu'ils disposent

des ressources suffisantes pour s'acquitter de leur mandat dans un contexte géopolitique de plus en plus complexe et de plus en plus exigeant; souligne le rôle essentiel que joue l'EU INTCEN pour faciliter les décisions PESC et PSDC grâce aux évaluations analytiques intégrées de toutes sources qu'il fournit et souligne le potentiel du réseau des délégations de l'Union, sans préjudice des compétences des États membres, en tant que contributeur essentiel à l'appréciation de la situation grâce à l'intégration des informations pertinentes déjà disponibles sur le terrain; estime qu'une enveloppe budgétaire plus claire et plus visible pour l'EU INTCEN faciliterait le renforcement de la transparence, du contrôle démocratique et de la responsabilité dans le cadre de la procédure de décharge;

Or. en

Amendement 26
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. se félicite de la mise en place du bouclier européen de la démocratie et de la création d'un Centre pour la résilience démocratique, étapes importantes du renforcement des capacités de l'Union à lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; se félicite de l'intention d'étendre le bouclier européen de la démocratie proposé aux pays en voie d'adhésion, renforçant ainsi leur capacité à répondre aux menaces telles que la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères et les campagnes de désinformation; invite la Commission et le SEAE à approfondir leur coopération en matière de résilience de l'information, de cybersécurité et de

menaces hybrides avec les pays candidats à l'élargissement qui sont vulnérables; invite le SEAE et les délégations de l'Union dans les pays tiers à renforcer leurs capacités respectives de lutte contre la désinformation et la propagande à l'encontre de la PESC de l'Union, notamment en investissant dans des campagnes de communication pour lutter contre l'influence étrangère;

Or. en

Amendement 27
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne la nécessité de doter la division «Communication stratégique et prospective» du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de ressources suffisantes pour qu'elle puisse lutter contre la désinformation provenant de régimes autoritaires, notamment le Kremlin; rappelle qu'en Moldavie et en Ukraine, les acteurs liés à la Russie ont instrumentalisé la religion, et notamment l'Église orthodoxe relevant du patriarcat de Moscou, pour s'attaquer à la résilience démocratique; souligne qu'il importe de renforcer la diplomatie confessionnelle de l'Union dans le cadre de son action extérieure et demande qu'une ligne budgétaire spécifique du SEAE soit consacrée à soutenir le dialogue, à promouvoir la tolérance interconfessionnelle et à lutter contre le détournement de la religion à des fins géopolitiques;

Or. en

Amendement 28
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 15 – point a (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a) rappelle à la Commission que le Parlement a demandé à ce que le SEAE soit doté de personnel suffisant pour engager un dialogue sur la liberté de religion et en faire un élément essentiel de son action extérieure[1 bis]; demande au SEAE de répondre avec détermination à cette demande et de relever ses ressources au niveau demandé.
	[1 bis] résolution P10_TA(2025)0086, paragraphe 83

Or. nl

Amendement 29
Tamás Deutsch, Virginie Joron

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande à l'institution d'analyser comment le cadre réglementaire du Service européen pour l'action extérieure destiné a éviter la corruption et la fraude a pu échouer et permettre à des fonctionnaires des institutions, y compris aux plus hauts niveaux de l'administration des institutions, d'être activement impliqués pendant plusieurs années dans des actions de corruption et de blanchiment de capitaux sans être détectés;

Or. en

Amendement 30
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande au SEAE de veiller à ce que les capacités de lutte contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères soient intégrées de manière structurelle et financées de manière durable, notamment au moyen de personnel spécifique, de formations et d'une programmation à long terme allant au-delà des cycles budgétaires annuels;

Or. en

Amendement 31
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. demande à la HR/VP de renforcer les missions et les opérations de l'Union relevant de la PSDC au moyen de personnel suffisant, de ressources et de mandats flexibles afin de réagir avec efficacité aux menaces pour la sécurité;

Or. en

Amendement 32
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

15 quater. souligne qu'il importe de maintenir la mission EUMM en Géorgie afin de surveiller la situation dans les territoires occupés et d'assurer une alerte et un signalement rapides;

Or. en

Amendement 33
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 sexies. demande au SEAE, compte tenu de la situation géopolitique actuelle, de maintenir son engagement en faveur des réformes démocratiques en Géorgie et de la perspective d'adhésion du pays à l'Union européenne;

Or. en

Amendement 34
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. souligne qu'un instrument important de lutte contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères est la création d'une unité spéciale de diplomatie confessionnelle au sein du SEAE, chargée de dialoguer avec les communautés religieuses et confessionnelles, de promouvoir la compréhension entre les cultures et de renforcer la résilience contre la désinformation fondée sur l'identité; souligne que cette unité est susceptible de contribuer à la détection rapide de la

manipulation de l'information et de l'ingérence étrangères en ciblant les récits religieux et culturels, d'améliorer le dialogue avec les acteurs religieux et de compléter les outils existants du SEAE tels que le système d'alerte rapide et la campagne EUvsDisinfo, et ce afin de contribuer au niveau de l'Union à une réaction plus forte aux campagnes de désinformation; rappelle que l'avis de la commission AFET à l'intention de la commission du contrôle budgétaire concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023, section X - Service européen pour l'action extérieure[1 bis], souligne que la liberté de religion et de conviction est une valeur fondamentale de l'Union européenne et demande instamment au Service européen pour l'action extérieure d'intégrer systématiquement la diplomatie de la foi dans ses actions, en reconnaissant que la religion est un élément constructif pour résoudre les problématiques mondiales et promouvoir la paix, la résilience et la cohésion sociale;

1 bis

https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/AFET-AD-765237_FR.pdf

Or. en

Amendement 35
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. rappelle qu'au titre du traité sur l'Union européenne, l'Union et ses institutions ont pour but de promouvoir la paix, les valeurs de l'Union et le bien-être de ses peuples, de préserver la paix, de

prévenir les conflits et de renforcer la sécurité internationale;

Or. en

Amendement 36
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. invite l'institution à s'engager pleinement et à mettre tout en œuvre, en s'aidant de tous les moyens dont elle dispose, pour promouvoir la paix et mettre fin à la guerre en Ukraine dès que possible, ainsi que pour préserver la paix et renforcer la sécurité européenne;

Or. en

Amendement 37
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire du cadre financier de l'IVCDCI – Europe dans le monde; souligne que le maintien d'un financement spécifique pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration des droits de l'homme dans notre soutien et nos partenariats avec les pays tiers, peuvent servir à renforcer la position de l'Union au niveau mondial et à soutenir les	***supprimé***

valeurs de l'Union; souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides et où la concurrence géopolitique fait rage; soutient qu'en tant que priorités de l'Union, la «diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 38
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire du cadre financier de l'IVCDCI – Europe dans le monde; souligne que le maintien d'un financement spécifique pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration des droits de l'homme dans notre soutien et nos partenariats avec les pays tiers, peuvent servir à renforcer la position de l'Union au niveau mondial et à soutenir les valeurs de l'Union; souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides et où la concurrence géopolitique fait rage; soutient qu'en tant que priorités de l'Union, la «diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de	17. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire du cadre financier de l'IVCDCI – Europe dans le monde; souligne que le maintien d'un financement spécifique pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration des droits de l'homme dans notre soutien et nos partenariats avec les pays tiers, peuvent servir à renforcer la position de l'Union au niveau mondial et à soutenir les valeurs de l'Union; souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides et où la concurrence géopolitique fait rage***, notamment pour lutter contre l'autoritarisme numérique, l'ingérence étrangère et le détournement des technologies émergentes***; soutient qu'en tant que priorités de l'Union, la

l'Union;

«diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de l'Union ***tout en assurant la cohérence avec la compétitivité, la sécurité énergétique et la résilience économique des pays partenaires et en évitant les charges excessives susceptibles de nuire aux partenariats stratégiques***;

Or. en

Amendement 39
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire du cadre financier de l'IVCDCI – Europe dans le monde; souligne que le maintien d'un financement spécifique pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration des droits de l'homme dans notre soutien et nos partenariats avec les pays tiers, peuvent servir à renforcer la position de l'Union au niveau mondial et à soutenir les valeurs de l'Union; souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides et où la concurrence géopolitique fait rage; soutient qu'en tant que priorités de l'Union, la «diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de	17. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire du cadre financier de l'IVCDCI – Europe dans le monde; souligne que le maintien d'un financement spécifique pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration des droits de l'homme dans notre soutien et nos partenariats avec les pays tiers, peuvent servir à renforcer la position de l'Union au niveau mondial et à soutenir les valeurs de l'Union; souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides et où la concurrence géopolitique fait rage; soutient qu'en tant que priorités de l'Union, la «diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de l'Union; ***demande instamment que la***

l'Union;	***diplomatie verte et la transition écologique bénéficient de ressources financières et humaines suffisantes au sein du SEAE et des délégations de l'Union et qu'elles soient systématiquement intégrées aux dialogues politiques, aux partenariats et aux dépenses extérieures, y compris dans les pays tiers;***

Or. en

Amendement 40
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire du cadre financier de l'IVCDCI – Europe dans le monde; souligne que le maintien d'un financement spécifique pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration des droits de l'homme dans notre soutien et nos partenariats avec les pays tiers, peuvent servir à renforcer la position de l'Union au niveau mondial et à soutenir les valeurs de l'Union; souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides et où la concurrence géopolitique fait rage; soutient qu'en tant que priorités de l'Union, la «diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de l'Union;	17. rappelle qu'il est essentiel de renforcer notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers par l'intermédiaire du cadre financier de l'IVCDCI – Europe dans le monde; souligne que le maintien d'un financement spécifique pour les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme et l'intégration des droits de l'homme dans notre soutien et nos partenariats avec les pays tiers, peuvent servir à renforcer la position de l'Union au niveau mondial et à soutenir les valeurs de l'Union; ***invite le SEAE à réaliser systématiquement une analyse des risques à propos des restrictions de l'espace civique dans les pays partenaires et les pays tiers afin que le financement parvienne aux acteurs indépendants de la société civile;*** souligne qu'il conviendrait de continuer à augmenter les ressources allouées à la diplomatie numérique de l'Union dans le contexte actuel où les progrès technologiques sont rapides et où la concurrence géopolitique fait rage; soutient qu'en tant que priorités de

l'Union, la «diplomatie verte» et la transition écologique doivent être renforcées à l'égard des pays tiers par l'intermédiaire de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 41
Bert-Jan Ruissen

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; ***se félicite dans ce contexte du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l'audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, quiconque cause des dégâts doit également en payer le prix; note qu'il est impossible d'estimer les dégâts, tant que Gaza n'est pas accessible;***	18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux;

Or. nl

Amendement 42
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix	18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix

et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l’aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; se félicite dans ce contexte du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l’audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, quiconque cause des dégâts doit également en payer le prix; note qu’il est impossible d’estimer les dégâts, tant que Gaza n’est pas accessible;

et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l’aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; ***constate que depuis le début de la crise à Gaza, l'Union a déployé tous les instruments humanitaires dont elle dispose pour alléger les souffrances des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie en acheminant une aide humanitaire de 450 millions d'EUR depuis octobre 2023, dont un paquet d'aide initial de 120 millions d'EUR pour 2025, et que, dans le cas précis de l'aide de l'Union en faveur de la Palestine, les mécanismes en place «sont solides et fonctionnent bien» et qu'«à ce jour, aucun élément n'indique que des fonds ont été détournés de leur but, comme cela a été réaffirmé lors de l'examen financier de l'aide de l'UE à la Palestine, effectué en novembre 2023»; constate également qu'en avril 2025, la Commission a adopté un programme pluriannuel global en faveur de la Palestine d'une valeur de 1,6 milliard d'EUR pour 2025-2027 afin de soutenir la relance de l'économie, la résilience et la gouvernance en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et à Gaza, un montant maximal de 620 millions d'EUR de ce financement étant destiné à apporter une aide financière directe à l'Autorité palestinienne; relève qu'en mai 2024, la Commission a annoncé un paquet d'aide financière de 1 milliard d'EUR pour aider le Liban à relever des défis intérieurs et régionaux;*** se félicite dans ce contexte du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l’audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, quiconque cause des dégâts doit également en payer le prix; note qu’il est impossible d’estimer les dégâts, tant que Gaza n’est pas accessible;

Or. en

Amendement 43
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; se félicite dans ce contexte du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l'audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, quiconque cause des dégâts doit également en payer le prix; note qu'il est impossible d'estimer les dégâts, tant que Gaza n'est pas accessible;	18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; se félicite dans ce contexte du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l'audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, quiconque cause des dégâts doit également en payer le prix; note qu'il est impossible d'estimer les dégâts, tant que Gaza n'est pas accessible; ***souligne l'importance de mécanismes solides de suivi et d'obligation de rendre des comptes, et notamment d'une vérification indépendante des dégâts et des besoins dès que l'accès sera autorisé; invite le SEAE à continuer de recourir à tous les instruments disponibles, dont les actions humanitaires, diplomatiques et financières et les mesures restrictives, le cas échéant, pour maintenir l'ordre international fondé sur des règles et pour encourager une paix durable et promouvoir la sécurité dans la région;***

Or. en

Amendement 44
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; se félicite dans ce contexte du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l'audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, ***quiconque cause*** des dégâts doit ***également en payer le prix***; note qu'il ***est impossible*** d'estimer les dégâts***,*** tant que Gaza n'est pas accessible;	18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; ***souligne que l'aide humanitaire doit être acheminée de façon sûre, efficace et dépolitisée et qu'elle ne doit pas être détournée ou mal utilisée par des groupes terroristes ou armés;*** se félicite dans ce contexte du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l'audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, ***la responsabilité*** des dégâts doit ***être abordée conformément au droit international et aux cadres juridiques en vigueur***; note qu'il ***reste prématuré*** d'estimer les dégâts ***de manière exhaustive*** tant que Gaza n'est pas accessible; ***souligne l'importance d'informations fiables, indépendantes et vérifiables pour servir de base à toute évaluation future;***

Or. en

Amendement 45
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; se félicite dans ce contexte	18. note avec satisfaction qu'il ressort du rapport de suivi que le rôle central et les actions du SEAE dans la défense de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient, notamment en demandant un accès sans entrave et une distribution durable de l'aide humanitaire à grande échelle, conformément aux principes humanitaires internationaux; se félicite dans ce contexte

du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l'audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, quiconque cause des dégâts doit également en payer le prix; note qu'il est impossible d'estimer les dégâts, tant que Gaza n'est pas accessible;	du point de vue exprimé par la vice-présidente/haute représentante lors de l'audition, selon lequel, en tant que principe fondamental, quiconque cause des dégâts doit également en payer le prix; note qu'il est impossible d'estimer les dégâts, tant que Gaza n'est pas accessible; ***se dit vivement préoccupé par la poursuite de l'aide apportée par le SEAE à l'UNRWA en dépit des allégations de détournement de fonds et d'appartenance de membres du personnel de l'UNRWA au Hamas;***
	Or. en

Amendement 46
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle sa position sur le budget de l'Union pour 2026 et le soutien qu'il importe d'apporter aux réformes politiques, économiques et sociales dans la région du voisinage méridional, notamment en répondant aux besoins humanitaires de plus en plus nombreux; rappelle que le Service européen pour l'action extérieure est chargé de définir des orientations politiques et d'assurer une surveillance stratégique dans le domaine de l'action extérieure de l'Union tandis que la Commission reste pleinement responsable de la gestion, de l'affectation et du versement des ressources budgétaires de l'Union allouées aux partenaires et aux organisations internationales chargés de la mise en œuvre; prend acte de la réponse des Nations unies aux allégations relatives à 19 des 13 000 agents de l'UNRWA dans la bande de Gaza en ce qui concerne leur implication possible dans les attentats terroristes du 7 octobre 2023 contre Israël ainsi que de l'enquête

menée par le BSCI en collaboration avec Israël, qui a débouché sur le licenciement de 9 membres du personnel dans l'intérêt du service et à la formulation de recommandations dans le cadre du rapport Colonna; prend acte de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice du 22 octobre 2025, qui conclut que les informations disponibles sont insuffisantes pour établir l'absence de neutralité de la part de l'UNRWA en tant qu'organisation; se félicite de l'analyse de la Commission, qui indique que l'UNRWA reste pleinement déterminée à mettre en œuvre les recommandations du rapport Colonna et constate que toutes les conditions convenues avec l'Union sont remplies en vue de la poursuite du financement en 2024, dont la réalisation d'un audit par des experts nommés par l'Union; encourage la Commission, à cet égard, à continuer l'action et le suivi détaillé qu'elle effectue afin que la poursuite du financement soit assortie de garanties de neutralité, de transparence et de responsabilité; relève que, conformément aux pratiques internationales des agences de l'ONU actives dans le domaine de l'éducation, l'UNRWA utilise, dans ses écoles, les programmes du pays d'accueil et les manuels scolaires publiés sur place, lesquels sont néanmoins passés systématiquement en revue afin d'y relever les éventuels contenus problématiques; fait observer que l'Union ne finance pas les manuels scolaires palestiniens; salue l'action de la Commission auprès de l'Autorité palestinienne en vue de la réforme des programmes et prend acte des progrès réalisés pour adapter le matériel pédagogique aux normes de l'UNESCO; rappelle qu'il faut que l'Autorité palestinienne supprime l'ensemble du matériel et des contenus pédagogiques qui ne respectent pas les normes de l'UNESCO;

Or. en

Amendement 47
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. reconnaît que l'Union ne finance pas les manuels scolaires palestiniens et que, conformément aux pratiques internationales des agences de l'ONU actives dans le domaine de l'éducation, l'UNRWA utilise, dans ses écoles, les programmes du pays d'accueil et les manuels scolaires publiés sur place; salue toutefois l'action de la Commission auprès de l'Autorité palestinienne en vue de la réforme des programmes sur la base des normes de l'UNESCO;

Or. en

Amendement 48
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite le SEAE à collaborer étroitement avec la Commission pour veiller à ce que l'Autorité palestinienne retire rapidement tout matériel pédagogique qui ne respecte pas les normes de paix et de tolérance de l'Unesco; souligne que le financement octroyé par l'Union doit être subordonné à la suppression des discours de haine et des incitations à la violence des programmes scolaires;

Or. en

Amendement 49
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se dit vivement préoccupé par les allégations indiquant que des agents de l'UNRWA à Gaza ont été impliqués dans les attentats terroristes ignobles perpétrés contre Israël par le Hamas le 7 octobre 2023; demande à la Commission et au SEAE de veiller à ne pas attribuer de fonds de l'Union à des personnes ou à des organisations liées à des mouvements terroristes, quels qu'ils soient, ou à tout autre mouvement prônant des idées extrémistes allant à l'encontre des valeurs fondamentales de l'Union européenne; rappelle qu'il importe que la Commission et le SEAE garantissent des contrôles indépendants de l'UNRWA par des experts extérieurs, la Cour et des partenaires internationaux expérimentés; demande au SEAE, le cas échéant, de collaborer avec d'autres partenaires de confiance à Gaza et dans les territoires palestiniens pour que l'aide humanitaire continue d'être acheminée à la population palestinienne; salue les engagements récents en vue de mettre fin à la guerre à Gaza et prend acte du plan de paix en 20 points proposé par le gouvernement des États-Unis; demande au SEAE de collaborer avec le Conseil de paix pour encourager une paix juste, durable et pérenne à Gaza et au Proche-Orient; salue la nomination d'un haut représentant pour Gaza, étape indispensable au renforcement du dialogue et à l'établissement de la confiance entre toutes les parties prenantes concernées;

Or. en

Amendement 50
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle que le Service européen pour l'action extérieure est chargé de définir des orientations politiques et d'assurer une surveillance stratégique dans le domaine de l'action extérieure de l'Union tandis que la Commission reste pleinement responsable de la gestion, de l'affectation et du versement des ressources budgétaires de l'Union allouées aux partenaires et aux organisations internationales chargés de la mise en œuvre; se félicite, dans ce contexte, de l'analyse de la Commission, qui indique que l'UNRWA a rempli toutes les conditions convenues avec l'Union en vue de la poursuite du financement en 2024, dont la réalisation d'un audit par des experts nommés par l'Union; encourage la Commission, à cet égard, à continuer l'action et le suivi détaillé qu'elle effectue afin que la poursuite du financement soit assortie de garanties de neutralité, de transparence et de responsabilité; souligne le rôle essentiel que joue l'UNRWA dans l'acheminement de l'aide humanitaire aux réfugiés palestiniens, conformément à l'objectif de l'Union consistant à apporter un soutien aux réformes politiques, économiques et sociales dans la région du voisinage méridional, et rappelle la demande formulée dans sa résolution du 20 janvier 2026 sur l'aide humanitaire face à une polycrise;

Or. en

Amendement 51

Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. rappelle qu'il faut que l'Autorité palestinienne supprime tous les matériels et contenus pédagogiques qui ne respectent pas les normes de l'UNESCO, en particulier ceux qui contiennent de l'antisémitisme tel que défini par la classification de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste approuvée par l'Union, de l'incitation à la violence, des discours de haine et de la glorification du terrorisme; souligne que le soutien financier de l'Union à l'Autorité palestinienne dans le domaine de l'éducation doit être fourni à condition que le contenu des manuels scolaires soit conforme aux normes de l'UNESCO, que toutes les références antisémites soient supprimées et que les exemples incitant à la haine et à la violence soient supprimés, comme l'ont demandé à de nombreuses reprises les résolutions accompagnant les décisions de décharge; rappelle les conclusions formulées par l'Institut Georg Eckert dans son rapport financé par l'Union, révélant une image complexe des manuels scolaires; demande au SEAE, en collaboration avec la Commission, de veiller à ce qu'aucun fonds de l'Union ne soit alloué, directement ou indirectement, à la rédaction de ces matériels pédagogiques, à l'enseignement sur leur base ou à leur diffusion auprès d'enfants palestiniens, y compris les matériels fournis par les organisations des Nations unies;

Or. en

Amendement 52
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. fait part de son inquiétude concernant le rapport sur les documents internes présumés du Hamas datant de 2018 à 2022, initialement découverts par Tsahal dans la bande de Gaza et ultérieurement déclassifiés et publiés par l'intermédiaire de NGO Monitor, qui indiqueraient des tentatives d'infiltration et de surveillance de projets humanitaires financés par l'Union européenne dans la bande de Gaza; relève que les organisations mentionnées dans le rapport ainsi que la Commission ont vivement réfuté ces allégations en estimant qu'elles sont dépourvues de preuves suffisantes; rappelle que, conformément au règlement financier, l'Union européenne dispose d'un système de contrôle strict qui comprend des mécanismes de diligence, de dépistage du terrorisme et de vérification par ses agents imposés à l'ensemble des partenaires chargés de la mise en œuvre; rappelle qu'en grande partie en réaction aux demandes du Parlement européen, les mécanismes de vérification ont encore été renforcés depuis 2023, notamment par des audits spécifiques, des analyses des risques et des contrôles externes supplémentaires; souligne que toute allégation de détournement de l'argent des contribuables européens doit être soigneusement vérifiée et demande instamment à la Commission d'ouvrir une enquête sur toute allégation, quelle qu'elle soit, d'infiltration et d'influence des projets humanitaires financés par l'Union dans les régions à haut risque ainsi que de suspendre ou de recouvrer le financement accordé par l'Union si les violations sont confirmées; souligne que, dans le cadre de conflits armés, la désinformation et la guerre de l'information à des fins stratégiques sont des pratiques courantes;

Or. en

Amendement 53
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. se dit vivement préoccupé par des informations récentes, fondées sur des documents internes du Hamas déclassifiés, qui indiquent l'infiltration et la surveillance systématiques, souvent par des «garants» liés au Hamas, d'ONG internationales actives dans la bande de Gaza, dont des organisations bénéficiant d'un financement direct de l'Union européenne; souligne que ces révélations indiquent qu'il existe un risque important que l'argent des contribuables européens ait été indirectement détourné en faveur d'une organisation identifiée comme terroriste et que ce fait ait compromis l'intégrité de l'aide de l'Union européenne; demande instamment à la Commission d'ouvrir d'urgence une enquête approfondie sur toutes les allégations d'infiltration et d'influence indue de projets humanitaires financés par l'Union européenne dans la bande de Gaza par le Hamas ainsi que de suspendre ou de recouvrer le financement accordé par l'Union si les violations sont confirmées; demande à la Commission et au SEAE de mettre en place des mécanismes de contrôle, de diligence et de suivi renforcés pour les ONG actives dans des régions à haut risque telles que Gaza afin d'éviter les infiltrations par des groupes terroristes et de s'assurer que le financement accordé par l'Union est exclusivement utilisé à des fins humanitaires légitimes;

Or. en

Amendement 54
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. constate avec préoccupation que les documents internes suspects du Hamas indiquant des tentatives d'infiltration de projets humanitaires financés par l'Union européenne dans la bande de Gaza auraient été découverts par Tsahal dans la région et diffusés par l'intermédiaire de NGO Monitor; note que les allégations ont été réfutées par la Commission et les organisations concernées comme étant dépourvues de fondement; rappelle que l'Union européenne dispose d'un système de contrôle strict qui a encore été renforcé depuis 2023; avertit du risque de guerre de l'information menée à des fins stratégiques et demande instamment à la Commission de corroborer les preuves par une vérification indépendante, puis d'analyser les allégations afin de prendre les mesures de suivi qui pourraient s'imposer;

Or. en

Amendement 55
Ondřej Knotek, Virginie Joron, Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. note qu'il ressort du rapport de suivi que le SEAE a déployé des efforts continus pour soutenir le dialogue sur la situation politique, économique et sociale, l'état de droit et la lutte contre la	19. note qu'il ressort du rapport de suivi que le SEAE a déployé des efforts continus pour soutenir le dialogue sur la situation politique, économique et sociale, l'état de droit et la lutte contre la

corruption, et pour renforcer la démocratie et les droits de l'homme dans divers pays; se félicite du fait que le SEAE et les délégations de l'Union continuent de dialoguer avec des représentants des administrations et institutions nationales, des organisations de la société civile, des parties prenantes spécialisées dans la gouvernance démocratique, les droits de l'homme, les médias, les partenaires sociaux et les organisations internationales et régionales; note que le soutien aux droits de l'homme et aux femmes qui les défendent, y compris les autochtones, figure parmi les principales priorités du SEAE, conformément au plan d'action de l'Union en faveur des droits de l'homme et la démocratie (2020-2027), et qu'il est mis en œuvre au moyen d'une série d'activités telles que les dialogues politiques, les rapports politiques, la diplomatie publique, les forums multilatéraux et les rapports annuels sur la mise en œuvre des droits de l'homme;	corruption, et pour renforcer la démocratie et les droits de l'homme dans divers pays; se félicite du fait que le SEAE et les délégations de l'Union continuent de dialoguer avec des représentants des administrations et institutions nationales, des organisations de la société civile, des parties prenantes spécialisées dans la gouvernance démocratique, les droits de l'homme, les médias, les partenaires sociaux et les organisations internationales et régionales; ***souligne toutefois que la collaboration avec les pays tiers dans le domaine de la migration, et notamment de la prévention de la migration clandestine, de la bonne gestion des frontières et de la réadmission de leurs ressortissants, doit être un objectif essentiel de l'action extérieure de l'Union; souligne que cette collaboration devrait être un élément important de l'élaboration et de la mise en œuvre des partenariats, du dialogue politique et de l'attribution d'un financement et de mesures incitatives par l'Union européenne;*** note que le soutien aux droits de l'homme et aux femmes qui les défendent, y compris les autochtones, figure parmi les principales priorités du SEAE, conformément au plan d'action de l'Union en faveur des droits de l'homme et la démocratie (2020-2027), et qu'il est mis en œuvre au moyen d'une série d'activités telles que les dialogues politiques, les rapports politiques, la diplomatie publique, les forums multilatéraux et les rapports annuels sur la mise en œuvre des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 56
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*

19. note qu’il ressort du rapport de suivi que le SEAE a déployé des efforts continus pour soutenir le dialogue sur la situation politique, économique et sociale, l’état de droit et la lutte contre la corruption, et pour renforcer la démocratie et les droits de l’homme dans divers pays; se félicite du fait que le SEAE et les délégations de l’Union continuent de dialoguer avec des représentants des administrations et institutions nationales, des organisations de la société civile, des parties prenantes spécialisées dans la gouvernance démocratique, les droits de l’homme, les médias, les partenaires sociaux et les organisations internationales et régionales; note que le soutien aux droits de l’homme et aux femmes qui les défendent, y compris les autochtones, figure parmi les principales priorités du SEAE, conformément au plan d’action de l’Union en faveur des droits de l’homme et la démocratie (2020-2027), et qu’il est mis en œuvre au moyen d’une série d’activités telles que les dialogues politiques, les rapports politiques, la diplomatie publique, les forums multilatéraux et les rapports annuels sur la mise en œuvre des droits de l’homme;	19. note qu’il ressort du rapport de suivi que le SEAE a déployé des efforts continus pour soutenir le dialogue sur la situation politique, économique et sociale, l’état de droit et la lutte contre la corruption, et pour renforcer la démocratie et les droits de l’homme dans divers pays; se félicite du fait que le SEAE et les délégations de l’Union continuent de dialoguer avec des représentants des administrations et institutions nationales, des organisations de la société civile, des parties prenantes spécialisées dans la gouvernance démocratique, les droits de l’homme, les médias, les partenaires sociaux et les organisations internationales et régionales; note que le soutien aux droits de l’homme et aux femmes qui les défendent, y compris les autochtones, figure parmi les principales priorités du SEAE, conformément au plan d’action de l’Union en faveur des droits de l’homme et la démocratie (2020-2027), et qu’il est mis en œuvre au moyen d’une série d’activités telles que les dialogues politiques, les rapports politiques, la diplomatie publique, les forums multilatéraux et les rapports annuels sur la mise en œuvre des droits de l’homme; ***demande au SEAE et aux délégations de l'Union d'élargir l'excellent travail qu'ils font en fournissant une aide et un soutien logistique et technologique aux défenseurs des droits de l'homme ainsi que leur engagement à leur égard, conformément aux orientations de l'UE concernant les défenseurs des droits de l'homme, en accordant une attention particulière aux femmes;***
	Or. en

Amendement 57
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. déplore la poursuite de l'absence de coordinateur européen chargé de lutter contre l'hostilité envers les chrétiens alors qu'il existe des coordinateurs spécifiquement chargés de lutter contre l'antisémitisme et la haine à l'égard des musulmans; souligne que ce déséquilibre institutionnel nuit à la cohérence et à la crédibilité de l'approche de la protection de la liberté de religion ou de conviction de l'Union; rappelle que plus de 380 millions de chrétiens dans le monde sont victimes de discrimination, de persécution ou d'attaques violentes en raison de leur foi; demande à la Commission et au SEAE, dans le cadre de leurs compétences respectives, de faire preuve d'une attention stratégique, d'une coordination et d'une responsabilité identiques à l'égard de la lutte contre toutes les formes de haine religieuse, et notamment de haine à l'égard des chrétiens, ainsi que de rendre compte au Parlement des mesures adoptées et des ressources affectées à cet égard;

Or. en

Amendement 58
Ondřej Knotek, Julien Sanchez, Virginie Joron, Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. déplore que, alors que l'Union a nommé des coordinateurs chargés de la lutte contre l'antisémitisme et l'islamophobie, il n'y ait pas actuellement de coordinateur équivalent chargé de la lutte contre la discrimination et la haine à l'égard des chrétiens; estime que cette absence est discriminatoire et demande qu'une attention identique soit accordée à toutes les formes d'intolérance religieuse;

Or. en

Amendement 59
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. note qu'il ressort du questionnaire que le service de gouvernance interne, créé en 2023, joue un rôle important dans l'amélioration de la gestion du SEAE en soutenant la préparation des plans de gestion annuels et des rapports d'activité annuels du SEAE, en renforçant les processus de gestion des risques, en traitant les questions systémiques dans les délégations de l'Union et en mettant en œuvre le concept de «délégation unique», qui vise à réduire la fragmentation de la gestion et des rapports et à documenter les problèmes récurrents et les meilleures pratiques au siège et dans les délégations de l'Union;	20. note qu'il ressort du questionnaire que le service de gouvernance interne, créé en 2023, joue un rôle important dans l'amélioration de la gestion du SEAE en soutenant la préparation des plans de gestion annuels et des rapports d'activité annuels du SEAE, en renforçant les processus de gestion des risques, en traitant les questions systémiques dans les délégations de l'Union et en mettant en œuvre le concept de «délégation unique», qui vise à réduire la fragmentation de la gestion et des rapports et à documenter les problèmes récurrents et les meilleures pratiques au siège et dans les délégations de l'Union; ***demande au SEAE de remédier rapidement aux lacunes des contrôles internes et de la gestion documentaire relevées par la Cour des comptes européenne afin d'améliorer l'intégrité de la gestion de l'information et d'assurer une communication d'informations cohérente dans toutes les délégations de l'Union;***

Or. en

Amendement 60
Dick Erixon, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*

21. note avec satisfaction, dans le rapport de suivi et le questionnaire, les efforts déployés par le SEAE en faveur d'une diplomatie féministe, bien que les États membres aient le rôle principal dans la définition des lignes directrices de l'Union en matière d'actions extérieures; se félicite en particulier des mesures prises pour accélérer la mise en œuvre des engagements pris par l'Union dans le cadre du plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III); note que l'ambassadrice de l'Union en faveur de l'égalité de genre et de la diversité a participé aux efforts visant à intégrer une dimension de genre dans les dialogues sur les droits de l'homme et dans les principales déclarations et résolutions multilatérales; observe en outre que le leadership sensible au genre continue d'être un élément clé de l'institutionnalisation de l'intégration de la dimension de genre; se félicite, dans ce contexte, de la désignation, en novembre 2024, de points de contact pour les questions d'égalité; note que le GAP III expirera en 2027 et invite instamment le SEAE à en élaborer un quatrième, plus ambitieux, qui garantira un lien plus étroit entre les droits et l'émancipation des femmes et la politique étrangère et de sécurité de l'Union, et sera prêt à être mis en œuvre à partir de 2028;	***supprimé***

Or. en

Amendement 61
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. rappelle qu'au titre du traité sur l'Union européenne, l'Union et ses institutions promeuvent la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes;

	demande à l'institution de s'abstenir de promouvoir, de diffuser et de soutenir l'idéologie du genre et l'idéologie woke et l'appelle à observer le traité et ses dispositions ainsi qu'à respecter les identités nationales des États membres, inhérentes à leurs structures fondamentales, à leur histoire, à leur religion et à leurs traditions;

Or. en

Amendement 62
Dick Erixon, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. souligne que l'Union doit augmenter son financement de manière à renforcer la ligne budgétaire réservée à des actions de politique étrangère de l'Union spécifiquement consacrées à l'égalité entre les hommes et les femmes et au programme en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, afin de garantir un financement cohérent des initiatives visant à promouvoir un leadership sensible au genre, à protéger les droits des femmes et à lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans les situations de conflit et d'après-conflit; souligne que ce financement est essentiel pour soutenir les organisations locales de la société civile, apporter un soutien centré sur les survivants et intégrer les questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les efforts diplomatiques et de sécurité de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 63

Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. considère la mission d'observation électorale comme un instrument de politique étrangère pratique et efficace qui reste au cœur des politiques et stratégies de soutien à la démocratie de l'Union; note qu'il ressort du rapport de suivi que le SEAE n'envisage pas d'étendre le travail d'observation aux pays candidats et voisins, parce que les missions d'observation couvrent adéquatement ces pays sous la conduite du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, qui utilise une méthode similaire à celle de l'Union et fait souvent appel à des experts issus du même groupe de professionnels; réitère néanmoins sa demande à l'Union de garantir des ressources adéquates aux missions d'observation électorale de l'Union;	23. considère la mission d'observation électorale comme un instrument de politique étrangère pratique et efficace qui reste au cœur des politiques et stratégies de soutien à la démocratie de l'Union; note qu'il ressort du rapport de suivi que le SEAE n'envisage pas d'étendre le travail d'observation aux pays candidats et voisins, parce que les missions d'observation couvrent adéquatement ces pays sous la conduite du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, qui utilise une méthode similaire à celle de l'Union et fait souvent appel à des experts issus du même groupe de professionnels; réitère néanmoins sa demande à l'Union de garantir des ressources adéquates aux missions d'observation électorale de l'Union***, et notamment une expertise sur l'intégrité de l'information en ligne et les risques d'ingérence dans les méthodes d'observation électorale***;

Or. en

Amendement 64
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. rappelle ***qu'en 2021*** le Parlement a ***proposé un*** projet pilote ***en vue de la*** création d'une Académie diplomatique européenne (ADE)***, dont l'objectif est de constituer une capacité significative de***	25. rappelle ***que*** le Parlement a ***lancé le*** projet pilote ***de*** création d'une Académie diplomatique européenne (ADE) ***en 2021 afin de promouvoir une véritable*** culture diplomatique européenne ***et de*** renforcer ***la***

diplomates européens formés aux relations étrangères et à la sécurité de l'Union, ainsi que de créer une culture diplomatique européenne ***visant à*** renforcer ***le rôle*** de l'Union ***en tant qu'acteur efficace*** de la ***politique étrangère; note que lors de la première phase de ce projet pilote, qui couvrait l'année académique 2022-2023, 42 jeunes diplomates y ont participé, tandis que 50 participants ont rejoint la deuxième phase pour l'année académique 2023-2024; observe que la deuxième phase s'est déroulée en deux sessions identiques de 4 mois, suivies d'une mission de formation d'un mois au siège du SEAE à Bruxelles; note que les cours et le programme de formation ont été dispensés par un consortium académique formé par le Collège d'Europe en Belgique (Bruges) et en Pologne (Natolin); relève qu'il ressort du questionnaire que, conformément au contrat de service EEAS/2022/OP/0168-2023, le Collège d'Europe a rédigé un rapport final contenant l'évaluation de la deuxième phase du projet pilote; invite le SEAE à*** remettre ***ce rapport*** à l'autorité de décharge***; constate, à la lecture du*** rapport ***du SEAE sur les comptes annuels pour les années 2022, 2023 et 2024, en ce qui concerne l'exécution budgétaire des phases pilotes de l'ADE, que le SEAE a versé 831 000 EUR en 2022, 120 000 EUR en 2023 et 862 000 EUR en 2024; demande au SEAE de lui fournir, dans le cadre de la procédure de décharge, des copies de tous les*** documents ***relatifs aux procédures de passation de marchés menées, aux contrats signés et aux paiements effectués dans le cadre des phases 1 et 2 du projet pilote d'ADE***;

présence stratégique de l'Union ***dans le monde; prend acte du succès*** de la ***participation aux deux phases pilotes et demande instamment au SEAE de*** remettre à l'autorité de décharge ***le*** rapport ***d'évaluation complet ainsi que l'ensemble des documents contractuels et des*** documents ***de marché qui s'y rapportent afin d'assurer la transparence complète du montant de plus de 1,8 million d'EUR dépensé entre 2022 et 2024***;

Or. en

Amendement 65
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. note en outre que, le 21 mai 2024, s'appuyant sur l'expérience et la structure mises en place lors des phases pilotes, le Conseil a adopté une décision visant à mettre en place une Académie diplomatique de l'Union européenne à part entière pour quatre années académiques à compter de 2024-2025***, tandis que les cours et les activités de formation ont été confiés au*** Collège d'Europe ***et que l'Académie fonctionnera sous la responsabilité de la vice-présidente/haute représentante, qui recevra des orientations d'un*** comité directeur composé ***d'un représentant désigné par chaque État membre, ainsi que*** de représentants du Parlement, du Conseil et de la Commission; relève ***dans cette décision*** qu'un montant ***prévu*** de 1,72 million ***d'euros couvrira la période du*** 1er juillet 2024 ***au*** 30 juin 2025***, tandis que la gestion des*** dépenses ***liées à l'Académie diplomatique de l'Union européenne est supervisée par la Commission par l'intermédiaire du*** service des instruments de politique étrangère;	26. note en outre que, le 21 mai 2024, s'appuyant sur l'expérience et la structure mises en place lors des phases pilotes, le Conseil a adopté une décision visant à mettre en place une Académie diplomatique de l'Union européenne à part entière pour quatre années académiques à compter de 2024-2025***; souligne que la création de l'Académie constitue une étape stratégique du renforcement des capacités diplomatiques de l'Union et de la mise en place d'une véritable culture diplomatique européenne; relève que le*** Collège d'Europe ***a été chargé d'assurer le programme de formation tandis que la gouvernance générale sera assurée par un*** comité directeur composé de représentants ***de tous les États membres,*** du Parlement, du Conseil et de la Commission; relève qu'un montant de 1,72 million ***d'EUR a été attribué à la première année académique (***1er juillet 2024**-**30 juin 2025***), les*** dépenses ***étant gérées par le*** service des instruments de politique étrangère ***de la Commission***;

Or. en

Amendement 66
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. note qu'à la suite de la création du service de gouvernance interne en 2023, le SEAE a mis à jour son cadre de contrôle interne (CCI) en 2024 pour prendre en considération le rôle de Chief Governance Officer et introduire un mécanisme de suivi	27. note qu'à la suite de la création du service de gouvernance interne en 2023, le SEAE a mis à jour son cadre de contrôle interne (CCI) en 2024 pour prendre en considération le rôle de Chief Governance Officer et introduire un mécanisme de suivi

des contrôles internes; observe qu'il ressort du questionnaire que le CCI du SEAE est aligné sur celui de la Commission; relève que, outre l'évaluation annuelle standard de son système de contrôle interne, le SEAE a réalisé en 2024 une enquête ***afdsyuprès*** de 167 personnes interrogées/membres du personnel, tous ayant des responsabilités d'ordonnateurs subdélégués, tandis que les résultats de cette enquête sont examinés au niveau de l'encadrement supérieur au sein du comité de contrôle interne du SEAE; note que cette enquête a mis en évidence ***185*** domaines nécessitant une attention particulière, notamment en ce qui concerne les difficultés auxquelles les délégations de l'Union sont confrontées, telles que la sensibilisation aux contrôles internes et à la gestion des risques, le recrutement et la rétention d'un personnel qualifié et les services informatiques; se félicite que le SEAE ait élaboré un plan d'action pour remédier aux problèmes existants et traiter de manière proactive les risques potentiels; invite le SEAE à tenir l'autorité de décharge informée sur ces points;

des contrôles internes; observe qu'il ressort du questionnaire que le CCI du SEAE est aligné sur celui de la Commission; relève que, outre l'évaluation annuelle standard de son système de contrôle interne, le SEAE a réalisé en 2024 une enquête ***auprès*** de 167 personnes interrogées/membres du personnel, tous ayant des responsabilités d'ordonnateurs subdélégués, tandis que les résultats de cette enquête sont examinés au niveau de l'encadrement supérieur au sein du comité de contrôle interne du SEAE; note que cette enquête a mis en évidence ***183*** domaines nécessitant une attention particulière, notamment en ce qui concerne les difficultés auxquelles les délégations de l'Union sont confrontées, telles que la sensibilisation aux contrôles internes et à la gestion des risques, le recrutement et la rétention d'un personnel qualifié et les services informatiques; se félicite que le SEAE ait élaboré un plan d'action pour remédier aux problèmes existants et traiter de manière proactive les risques potentiels; invite le SEAE à tenir l'autorité de décharge informée sur ces points;

Or. en

Amendement 67
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. relève ***que*** le SEAE employait au total 2 902 membres du personnel, dont 1 268 fonctionnaires, 442 agents temporaires, 619 agents contractuels et 573 experts nationaux détachés (END), contre 2 812 membres du personnel, dont 1 245 fonctionnaires, 450 agents temporaires, 603 agents contractuels et 514 END en 2023; rappelle l'importance d'offrir des contrats à durée indéterminée afin de	35. relève ***qu'hormis le personnel local,*** le SEAE employait au total 2 902 membres du personnel, dont 1 268 fonctionnaires, 442 agents temporaires, 619 agents contractuels et 573 experts nationaux détachés (END), contre 2 812 membres du personnel, dont 1 245 fonctionnaires, 450 agents temporaires, 603 agents contractuels et 514 END en 2023; rappelle l'importance

maintenir les compétences, la continuité et un environnement de travail productif;	d'offrir des contrats à durée indéterminée afin de maintenir les compétences, la continuité et un environnement de travail productif;

Or. en

Amendement 68
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. relève qu'il ressort du rapport SEAE 2024 qu'à la fin de 2024, sur un total de ***5 355*** personnes travaillant au SEAE, 47 % travaillaient au siège du SEAE et 53 % dans les délégations de l'Union, dont ***1 622*** en tant qu'agents locaux dans les délégations de l'Union; constate qu'au cours de l'audition, des députés ont fait part de leurs préoccupations concernant le licenciement présumé d'agents locaux dans certaines délégations de l'Union, au mépris du droit du travail local; note qu'à la suite de cette audition, les membres de la commission CONT ont soumis des questions écrites supplémentaires; constate qu'il ressort des réponses du SEAE à ces questions («le deuxième questionnaire»), que le 14 mai 2025, le groupe de projet des commissaires sur l'action extérieure a approuvé un projet de modernisation du réseau des délégations de l'Union; relève que la mise en œuvre de ce projet implique, entre autres, la centralisation des fonctions liées aux finances, aux contrats et aux audits pour les six délégations de l'Union des Balkans occidentaux au siège de la DG ENEST, ainsi qu'une réduction du nombre d'agents travaillant dans le domaine des finances et des contrats dans ces délégations de l'Union, sur la base d'évaluations réalisées en consultation avec des conseillers juridiques; note qu'en ce qui concerne les	36. relève qu'il ressort du rapport SEAE 2024 qu'à la fin de 2024, sur un total de ***5 355*** personnes travaillant au SEAE, 47 % travaillaient au siège du SEAE et 53 % dans les délégations de l'Union, dont ***1 622*** en tant qu'agents locaux dans les délégations de l'Union; constate qu'au cours de l'audition, des députés ont fait part de leurs préoccupations concernant le licenciement présumé d'agents locaux dans certaines délégations de l'Union, au mépris du droit du travail local; note qu'à la suite de cette audition, les membres de la commission CONT ont soumis des questions écrites supplémentaires; constate qu'il ressort des réponses du SEAE à ces questions («le deuxième questionnaire»), que le 14 mai 2025, le groupe de projet des commissaires sur l'action extérieure a approuvé un projet de modernisation du réseau des délégations de l'Union; relève que la mise en œuvre de ce projet implique, entre autres, la centralisation des fonctions liées aux finances, aux contrats et aux audits pour les six délégations de l'Union des Balkans occidentaux au siège de la DG ENEST, ainsi qu'une réduction du nombre d'agents travaillant dans le domaine des finances et des contrats dans ces délégations de l'Union, sur la base d'évaluations réalisées en consultation avec des conseillers juridiques; note qu'en

indemnités de licenciement, le SEAE affirme que tous les droits prévus par le droit local et les règles internes de l'Union ont été respectés, les indemnités de licenciement économique étant les plus favorables entre celles prévues par le droit local et celles prévues par l'Union, et ce malgré les préoccupations exprimées par les agents locaux dans les délégations de l'Union concernées; observe en outre que le SEAE, en collaboration avec la Commission, travaille en étroite coopération avec des cabinets d'avocats locaux qui fournissent des conseils sur les exigences juridiques locales, garantissant ainsi la mise en œuvre de la procédure de licenciement dans le plein respect de la législation du travail locale applicable; demande au SEAE d'associer pleinement le représentant du personnel local lors de l'élaboration du plan de licenciement des agents locaux; constate avec inquiétude, d'après les réponses au questionnaire, que si une délégation de l'Union est transférée dans un autre pays, par exemple en cas d'évacuation (par exemple, le bureau auxiliaire du Soudan transféré en Égypte), les agents locaux employés dans le pays d'origine sont licenciés, ce qui les prive de toute sécurité; demande au SEAE de trouver des solutions viables pour la sécurité et la sûreté du personnel local qui a travaillé loyalement dans les délégations de l'Union;	ce qui concerne les indemnités de licenciement, le SEAE affirme que tous les droits prévus par le droit local et les règles internes de l'Union ont été respectés, les indemnités de licenciement économique étant les plus favorables entre celles prévues par le droit local et celles prévues par l'Union, et ce malgré les préoccupations exprimées par les agents locaux dans les délégations de l'Union concernées; observe en outre que le SEAE, en collaboration avec la Commission, travaille en étroite coopération avec des cabinets d'avocats locaux qui fournissent des conseils sur les exigences juridiques locales, garantissant ainsi la mise en œuvre de la procédure de licenciement dans le plein respect de la législation du travail locale applicable; demande au SEAE d'associer pleinement le représentant du personnel local lors de l'élaboration du plan de licenciement des agents locaux; constate avec inquiétude, d'après les réponses au questionnaire, que si une délégation de l'Union est transférée dans un autre pays, par exemple en cas d'évacuation (par exemple, le bureau auxiliaire du Soudan transféré en Égypte), les agents locaux employés dans le pays d'origine sont licenciés, ce qui les prive de toute sécurité; demande au SEAE de trouver des solutions viables pour la sécurité et la sûreté du personnel local qui a travaillé loyalement dans les délégations de l'Union;
	Or. en

Amendement 69
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

36 bis. se dit vivement préoccupé par les informations faisant état d'un manque de dialogue social et du licenciement de représentants protégés du personnel parmi les agents locaux licenciés dans certaines délégations de l'Union; rappelle que le respect du droit du travail local, les obligations de dialogue social et la protection des représentants du personnel sont des éléments essentiels d'une bonne administration et de la crédibilité de l'Union en tant qu'employeur;

Or. en

Amendement 70
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 ter. souligne que toute restructuration, toute délocalisation ou tout licenciement affectant le personnel local doit être précédé d'une consultation constructive des représentants du personnel et s'accompagner de mesures concrètes de protection des droits, de la sécurité et de la dignité des agents locaux, notamment en cas de crise ou d'évacuation; demande au SEAE d'analyser et de communiquer à l'autorité de décharge le rapport coûts/avantages des réductions de personnel par rapport aux autres solutions organisationnelles, et notamment les effets à long terme des licenciements de personnel local sur le plan financier, opérationnel et de la réputation;

Or. en

Amendement 71

Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. relève qu'en 2024, les femmes représentaient 46,6 % du personnel du SEAE (par rapport à 46,80 % en 2023); constate, en ce qui concerne la représentation des femmes et les postes qu'elles occupent au sein du SEAE en 2024, que 40 % d'entre elles étaient administratrices, 63,78 % assistantes, 73,25 % secrétaires adjointes, 56,70 % agents contractuels et 26,87 % des expertes nationales détachées; note avec satisfaction dans le rapport SEAE 2024 les efforts déployés par l'institution pour parvenir à une plus grande représentation des femmes aux postes d'encadrement; observe dans ce contexte une tendance à la hausse en ce qui concerne les postes d'encadrement supérieur, avec 37,30 % de femmes en 2024 (contre 31 % en 2023), mais une légère baisse en ce qui concerne les postes d'encadrement intermédiaire, avec 38,70 % de femmes en 2024 (contre 40,40 % en 2023); se félicite d'une augmentation de 35,50 % en 2023 à 36,10 % en 2024 en ce qui concerne la représentation des femmes aux postes de chef de délégation;	37. relève qu'en 2024, les femmes représentaient 46,6 % du personnel du SEAE (par rapport à 46,80 % en 2023); constate, en ce qui concerne la représentation des femmes et les postes qu'elles occupent au sein du SEAE en 2024, que 40 % d'entre elles étaient administratrices, 63,78 % assistantes, 73,25 % secrétaires adjointes, 56,70 % agents contractuels et 26,87 % des expertes nationales détachées; note avec satisfaction dans le rapport SEAE 2024 les efforts déployés par l'institution pour parvenir à une plus grande représentation des femmes aux postes d'encadrement; observe dans ce contexte une tendance à la hausse en ce qui concerne les postes d'encadrement supérieur, avec 37,30 % de femmes en 2024 (contre 31 % en 2023), mais une légère baisse en ce qui concerne les postes d'encadrement intermédiaire, avec 38,70 % de femmes en 2024 (contre 40,40 % en 2023); se félicite d'une augmentation de 35,50 % en 2023 à 36,10 % en 2024 en ce qui concerne la représentation des femmes aux postes de chef de délégation; ***salue l'augmentation progressive du nombre de femmes aux postes d'encadrement au sein du SEAE tout en soulignant que les femmes restent sous-représentées au grade AD et surreprésentées au grade AST et que l'équilibre entre les hommes et les femmes aux postes d'encadrement intermédiaire et supérieur, aussi bien au siège que dans les délégations de l'Union, n'est toujours pas pleinement atteint; souligne que si l'égalité des chances doit être garantie au personnel des organes des institutions, il convient de maintenir l'excellence et le professionnalisme au sein du SEAE;***

Or. en

Amendement 72
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. constate, à la lecture du rapport de suivi, les efforts du SEAE pour retenir davantage de candidatures provenant du sexe actuellement sous-représenté; se félicite dans ce contexte de l'organisation de quatre formations exécutives sur le leadership tenant compte des questions hommes-femmes, auxquelles ont pris part 80 % des cadres supérieurs du SEAE, et d'un programme complet de quatre mois sur le leadership tenant compte des questions hommes-femmes pour ***18*** cadres des délégations de l'Union en 2024; note en outre que le SEAE a mis en place son nouveau réseau de points de contact pour l'égalité des sexes et a créé une task force sur la convention d'Istanbul qui a présenté en 2024 un rapport à mi-parcours assorti d'un plan d'action; prend acte des travaux de l'ambassadrice de l'Union pour le genre et la diversité visant à intégrer une dimension de genre dans les dialogues sur les droits de l'homme et dans les principales déclarations et résolutions multilatérales; invite le SEAE à continuer de fournir des mises à jour sur l'avancement du GAP 2021-2025 et sur les mesures prises pour promouvoir davantage la participation des femmes à tous les dialogues diplomatiques et politiques;	38. constate, à la lecture du rapport de suivi, les efforts du SEAE pour retenir davantage de candidatures provenant du sexe actuellement sous-représenté; se félicite dans ce contexte de l'organisation de quatre formations exécutives sur le leadership tenant compte des questions hommes-femmes, auxquelles ont pris part 80 % des cadres supérieurs du SEAE, et d'un programme complet de ***29 heures en*** quatre mois sur le leadership tenant compte des questions hommes-femmes pour ***13 cadres, dont quatre*** cadres des délégations de l'Union en 2024; note en outre que le SEAE a mis en place son nouveau réseau de points de contact pour l'égalité des sexes et a créé une task force sur la convention d'Istanbul qui a présenté en 2024 un rapport à mi-parcours assorti d'un plan d'action; prend acte des travaux de l'ambassadrice de l'Union pour le genre et la diversité visant à intégrer une dimension de genre dans les dialogues sur les droits de l'homme et dans les principales déclarations et résolutions multilatérales; invite le SEAE à continuer de fournir des mises à jour sur l'avancement du GAP 2021-2025 et sur les mesures prises pour promouvoir davantage la participation des femmes à tous les dialogues diplomatiques et politiques;

Or. en

Amendement 73
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. ***prend acte des efforts déployés*** par le ***SEAE pour créer un effectif diversifié et représentatif; salue le fait que tous*** les États membres ***soient représentés au sein du personnel du SEAE; regrette toutefois que certains déséquilibres persistent, certains États membres étant surreprésentés; note que fin 2024, trois États membres (un État membre en 2025) n'avaient toujours pas d'ambassadeur de l'Union, tandis que les ambassadeurs de cinq États membres occupaient 56 % de l'ensemble des postes d'ambassadeurs de l'Union (144), contre 54 % en 2023; demande une nouvelle fois au SEAE de garantir un bon équilibre géographique dans l'ensemble de son organisation et à tous les niveaux; encourage la recherche de travailleurs et la promotion des processus de recrutement dans les pays*** sous-représentés;	39. ***se dit préoccupé*** par le ***manque persistant d'équilibre géographique et de diversité régionale au SEAE, notamment aux postes d'encadrement et aux principales fonctions du siège; souligne que le service diplomatique de l'Union européenne doit refléter la diversité de l'Union afin de renforcer la légitimité, la connaissance locale et l'efficacité; demande au SEAE d'adopter un plan d'action pour la diversité et l'équilibre géographique assorti d'un échéancier; demande au SEAE, en collaboration avec l'EPSO et les services de la Commission chargés de la politique de sélection, de renforcer la communication ciblée dans*** les États membres sous-représentés ***(et notamment les informations sur un sujet particulier relatif à la situation dans le pays et les manifestations de recrutement) afin d'élargir la sélection par des stages, des programmes pour jeunes professionnels et des détachements structurés et d'améliorer l'équité des sélections internes au moyen de comités de sélection diversifiés, de critères transparents et de programmes de mentorat/de parrainage pour les catégories sous-représentées***; ***rappelle que le recrutement doit rester fondé sur le mérite et respecter le droit de l'Union;***

Or. en

Amendement 74
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. prend acte des efforts déployés par	39. prend acte des efforts déployés par

le SEAE pour créer un effectif diversifié et représentatif; salue le fait que tous les États membres soient représentés au sein du personnel du SEAE; regrette toutefois que certains déséquilibres persistent, certains États membres étant surreprésentés; ***note que fin 2024, trois États membres (un État membre en 2025) n'avaient toujours pas d'ambassadeur de l'Union, tandis que les ambassadeurs de cinq États membres occupaient 56 % de l'ensemble des postes d'ambassadeurs de l'Union (144), contre 54 % en 2023; demande une nouvelle fois au SEAE de garantir un bon équilibre géographique dans l'ensemble de son organisation et à tous les niveaux; encourage la recherche de travailleurs et la promotion des processus de recrutement dans les pays sous-représentés;***	le SEAE pour créer un effectif diversifié et représentatif; salue le fait que tous les États membres soient représentés au sein du personnel du SEAE; regrette toutefois que certains déséquilibres persistent, certains États membres étant surreprésentés;
	déplore que les analyses de la composition du SEAE par nationalité indiquent une sous-représentation persistante de plusieurs États membres, notamment d'Europe centrale et orientale, aux postes d'encadrement de grade AD et aux postes de chef de délégation, et ce malgré la part importante de la population de l'Union qu'ils représentent;
	note que fin 2024, trois États membres (un État membre en 2025) n'avaient toujours pas d'ambassadeur de l'Union, tandis que les ambassadeurs de cinq États membres occupaient 56 % de l'ensemble des postes d'ambassadeurs de l'Union (144), contre 54 % en 2023; demande une nouvelle fois au SEAE de garantir un bon équilibre géographique dans l'ensemble de son organisation et à tous les niveaux; encourage la recherche de travailleurs et la promotion des processus de recrutement dans les pays sous-représentés;
	Or. en

Amendement 75

Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. prend note avec satisfaction des actions entreprises par le SEAE en 2024 dans le cadre de son programme pour la diversité et l'inclusion pour 2023-2025, en particulier des actions ciblées relatives au genre, à l'ethnicité, au handicap, à l'âge et aux groupes LGBTIQ+; note dans ce contexte que le SEAE a intégré des thèmes relatifs à la diversité et à l'inclusion dans les formations, a fourni des informations au personnel LGBTIQ+ sur les situations juridiques et culturelles dans les pays d'affectation et a renforcé ses efforts de recrutement en faveur de la diversité; félicite en outre le SEAE d'avoir mis à jour sa feuille de route en faveur de l'action en matière de handicap, d'avoir réalisé une enquête sur les questions de handicap, d'avoir établi des fiches d'information sur l'accessibilité à l'intention des délégations de l'Union, d'avoir procédé à une évaluation de l'accessibilité de son site web et d'avoir accordé une aide financière pour les frais non médicaux à 26 membres du personnel ayant des enfants handicapés;	43. prend note avec satisfaction des actions entreprises par le SEAE en 2024 dans le cadre de son programme pour la diversité et l'inclusion pour 2023-2025, en particulier des actions ciblées relatives au genre, à l'ethnicité, au handicap, à l'âge et aux groupes LGBTIQ+; note dans ce contexte que le SEAE a intégré des thèmes relatifs à la diversité et à l'inclusion dans les formations, a fourni des informations au personnel LGBTIQ+ sur les situations juridiques et culturelles dans les pays d'affectation et a renforcé ses efforts de recrutement en faveur de la diversité; félicite en outre le SEAE d'avoir mis à jour sa feuille de route en faveur de l'action en matière de handicap, d'avoir réalisé une enquête sur les questions de handicap, d'avoir établi des fiches d'information sur l'accessibilité à l'intention des délégations de l'Union, d'avoir procédé à une évaluation de l'accessibilité de son site web et d'avoir accordé une aide financière pour les frais non médicaux à 26 membres du personnel ayant des enfants handicapés; ***invite le SEAE à continuer de former régulièrement le personnel (cadre et non-cadre) aux questions de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance;***

Or. en

Amendement 76
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. note qu'il ressort du questionnaire que, selon la définition appliquée par le service médical de la Commission, les congés de maladie de longue durée correspondent à des absences de plus de 20 jours consécutifs; relève qu'en 2023, 323 membres du personnel étaient en congé de maladie de longue durée, pour une durée moyenne de 83 jours, tandis qu'en 2024, ce chiffre est passé à 338, pour une durée moyenne réduite à 77 jours; note en outre que, bien que le nombre exact de cas d'épuisements professionnels ne soit pas connu, une proportion importante des congés de maladie était liée à des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'épuisement professionnel en 2024; se félicite de l'initiative de la Commission visant à élaborer une stratégie en matière de santé mentale afin de fournir un cadre structuré et durable pour relever les défis liés à la santé mentale sur le lieu de travail, y compris la prévention de l'épuisement professionnel et le retour au travail; encourage le SEAE à mettre en place un mécanisme formel d'évaluation de la charge de travail;	45. note qu'il ressort du questionnaire que, selon la définition appliquée par le service médical de la Commission, les congés de maladie de longue durée correspondent à des absences de plus de 20 jours consécutifs; relève qu'en 2023, 323 membres du personnel étaient en congé de maladie de longue durée, pour une durée moyenne de 83 jours, tandis qu'en 2024, ce chiffre est passé à 338, pour une durée moyenne réduite à 77 jours; note en outre que, bien que le nombre exact de cas d'épuisements professionnels ne soit pas connu, une proportion importante des congés de maladie était liée à des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'épuisement professionnel en 2024; se félicite de l'initiative de la Commission visant à élaborer une stratégie en matière de santé mentale afin de fournir un cadre structuré et durable pour relever les défis liés à la santé mentale sur le lieu de travail, y compris la prévention de l'épuisement professionnel et le retour au travail; encourage le SEAE à mettre en place un mécanisme formel d'évaluation de la charge de travail; ***demande au SEAE d'instaurer, pour les délégations, une analyse périodique de la charge de travail et un mécanisme permettant de définir les besoins du personnel liés au niveau de risque et à l'élargissement du mandat afin d'éviter les cas d'épuisement professionnel et de renforcer la stabilité des effectifs;***

Or. en

Amendement 77
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*

47. prend acte avec inquiétude de l’enquête lancée en 2025 par le Parquet européen sur une affaire potentielle de fraude aux marchés publics, de corruption, de conflit d’intérêts et de violation du secret professionnel, impliquant de forts soupçons de violation des règles de concurrence en rapport avec l’attribution par le SEAE au Collège d’Europe, au cours de la période 2021-2022, d’un appel d’offres pour un programme de formation de neuf mois lié à la mise en œuvre d’un projet pilote pour la création de l’Académie diplomatique de l’Union européenne; note que l’enquête se concentre sur la question de savoir si le Collège d’Europe et/ou ses représentants avaient été informés à l’avance des critères de sélection de la procédure d’appel d’offres et avaient des raisons suffisantes de croire qu’ils se verraient attribuer l’exécution du marché, avant la publication officielle de l’avis de marché par le SEAE; relève en outre qu’à la suite de perquisitions au sein du SEAE et du Collège d’Europe, la police belge a arrêté, puis relâché trois suspects en décembre 2025, à savoir une ancienne vice-présidente/haute représentante, actuellement rectrice du Collège d’Europe et directrice de l’Académie diplomatique de l’Union européenne, ainsi que l’actuel directeur général de la direction générale du Moyen-Orient, de l’Afrique du Nord et du Golfe de la Commission, et un ancien secrétaire général du SEAE; demande que toute suspicion de fraude fasse l’objet d’une enquête en bonne et due forme, avec la pleine coopération du SEAE, et exige de ce dernier qu’il renforce son cadre anti-fraude afin de fournir des garanties sérieuses que de tels cas ne se reproduiront pas à l’avenir; demande que l’autorité de décharge soit tenue informée des développements ultérieurs;

47. prend acte avec inquiétude de l’enquête lancée en 2025 par le Parquet européen sur une affaire potentielle de fraude aux marchés publics, de corruption, de conflit d’intérêts et de violation du secret professionnel, impliquant de forts soupçons de violation des règles de concurrence en rapport avec l’attribution par le SEAE au Collège d’Europe, au cours de la période 2021-2022, d’un appel d’offres pour un programme de formation de neuf mois lié à la mise en œuvre d’un projet pilote pour la création de l’Académie diplomatique de l’Union européenne; note que l’enquête se concentre sur la question de savoir si le Collège d’Europe et/ou ses représentants avaient été informés à l’avance des critères de sélection de la procédure d’appel d’offres et avaient des raisons suffisantes de croire qu’ils se verraient attribuer l’exécution du marché, avant la publication officielle de l’avis de marché par le SEAE; relève en outre qu’à la suite de perquisitions au sein du SEAE et du Collège d’Europe, la police belge a arrêté, puis relâché trois suspects en décembre 2025, à savoir une ancienne vice-présidente/haute représentante, actuellement rectrice du Collège d’Europe et directrice de l’Académie diplomatique de l’Union européenne, ainsi que l’actuel directeur général de la direction générale du Moyen-Orient, de l’Afrique du Nord et du Golfe de la Commission, et un ancien secrétaire général du SEAE; ***constate avec préoccupation que le recteur du Collège d'Europe et le directeur de l'Académie diplomatique européenne ont démissionné dans le cadre de l'enquête en cours sur les irrégularités relevées dans la passation d'un marché et sur l'Académie diplomatique européenne; souligne qu'aucune conclusion ne doit en être tirée avant que la procédure judiciaire ne soit terminée; souligne que le contrôle parlementaire doit rester vigilant afin d'assurer l'intégrité des procédures de passation des marchés, le respect des normes éthiques et la protection des***

ressources et de la réputation de l'Union; demande que toute suspicion de fraude fasse l'objet d'une enquête en bonne et due forme, avec la pleine coopération du SEAE, et exige de ce dernier qu'il renforce son cadre anti-fraude afin de fournir des garanties sérieuses que de tels cas ne se reproduiront pas à l'avenir; demande que l'autorité de décharge soit tenue informée des développements ultérieurs;

Or. en

Amendement 78
Ondřej Knotek, Virginie Joron, Julien Sanchez, Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. prend acte avec inquiétude de l'enquête lancée en 2025 par le Parquet européen sur une affaire potentielle de fraude aux marchés publics, de corruption, de conflit d'intérêts et de violation du secret professionnel, impliquant de forts soupçons de violation des règles de concurrence en rapport avec l'attribution par le SEAE au Collège d'Europe, au cours de la période 2021-2022, d'un appel d'offres pour un programme de formation de neuf mois lié à la mise en œuvre d'un projet pilote pour la création de l'Académie diplomatique de l'Union européenne; note que l'enquête se concentre sur la question de savoir si le Collège d'Europe et/ou ses représentants avaient été informés à l'avance des critères de sélection de la procédure d'appel d'offres et avaient des raisons suffisantes de croire qu'ils se verraient attribuer l'exécution du marché, avant la publication officielle de l'avis de marché par le SEAE; relève en outre qu'à la suite de perquisitions au sein du SEAE et du Collège d'Europe, la police belge a arrêté, puis relâché trois suspects en décembre	47. prend acte avec inquiétude de l'enquête lancée en 2025 par le Parquet européen sur une affaire potentielle de fraude aux marchés publics, de corruption, de conflit d'intérêts et de violation du secret professionnel, impliquant de forts soupçons de violation des règles de concurrence en rapport avec l'attribution par le SEAE au Collège d'Europe, au cours de la période 2021-2022, d'un appel d'offres pour un programme de formation de neuf mois lié à la mise en œuvre d'un projet pilote pour la création de l'Académie diplomatique de l'Union européenne; note que l'enquête se concentre sur la question de savoir si le Collège d'Europe et/ou ses représentants avaient été informés à l'avance des critères de sélection de la procédure d'appel d'offres et avaient des raisons suffisantes de croire qu'ils se verraient attribuer l'exécution du marché, avant la publication officielle de l'avis de marché par le SEAE; relève en outre qu'à la suite de perquisitions au sein du SEAE et du Collège d'Europe, la police belge a arrêté, puis relâché trois suspects en

2025, à savoir une ancienne vice-présidente/haute représentante, actuellement rectrice du Collège d'Europe et directrice de l'Académie diplomatique de l'Union européenne, ainsi que l'actuel directeur général de la direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe de la Commission, et un ancien secrétaire général du SEAE; demande que toute suspicion de fraude fasse l'objet d'une enquête en bonne et due forme, avec la pleine coopération du SEAE, et exige de ce dernier qu'il renforce son cadre anti-fraude afin de fournir des garanties sérieuses que de tels cas ne se reproduiront pas à l'avenir; demande que l'autorité de décharge soit tenue informée des développements ultérieurs;	décembre 2025, à savoir une ancienne vice-présidente/haute représentante, actuellement rectrice du Collège d'Europe et directrice de l'Académie diplomatique de l'Union européenne, ainsi que l'actuel directeur général de la direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe de la Commission, et un ancien secrétaire général du SEAE; ***souligne que cette affaire constitue un scandale grave qui affecte la crédibilité de l'action extérieure et de la gouvernance budgétaire de l'Union;*** demande que toute suspicion de fraude fasse l'objet d'une enquête en bonne et due forme, avec la pleine coopération du SEAE, et exige de ce dernier qu'il renforce son cadre anti-fraude afin de fournir des garanties sérieuses que de tels cas ne se reproduiront pas à l'avenir; demande que l'autorité de décharge soit tenue informée des développements ultérieurs;
	Or. en

Amendement 79
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. prend acte avec inquiétude de l'enquête lancée en 2025 par le Parquet européen sur une affaire potentielle de fraude aux marchés publics, de corruption, de conflit d'intérêts et de violation du secret professionnel, impliquant de forts soupçons de violation des règles de concurrence en rapport avec l'attribution par le SEAE au Collège d'Europe, au cours de la période 2021-2022, d'un appel d'offres pour un programme de formation de neuf mois lié à la mise en œuvre d'un projet pilote pour la création de l'Académie diplomatique de l'Union européenne; note que l'enquête se	47. prend acte avec inquiétude de l'enquête lancée en 2025 par le Parquet européen sur une affaire potentielle de fraude aux marchés publics, de corruption, de conflit d'intérêts et de violation du secret professionnel, impliquant de forts soupçons de violation des règles de concurrence en rapport avec l'attribution par le SEAE au Collège d'Europe, au cours de la période 2021-2022, d'un appel d'offres pour un programme de formation de neuf mois lié à la mise en œuvre d'un projet pilote pour la création de l'Académie diplomatique de l'Union européenne; note que l'enquête se

concentre sur la question de savoir si le Collège d'Europe et/ou ses représentants avaient été informés à l'avance des critères de sélection de la procédure d'appel d'offres et avaient des raisons suffisantes de croire qu'ils se verraient attribuer l'exécution du marché, avant la publication officielle de l'avis de marché par le SEAE; relève en outre qu'à la suite de perquisitions au sein du SEAE et du Collège d'Europe, la police belge a arrêté, puis relâché trois suspects en décembre 2025, à savoir une ancienne vice-présidente/haute représentante, actuellement rectrice du Collège d'Europe et directrice de l'Académie diplomatique de l'Union européenne, ainsi que l'actuel directeur général de la direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe de la Commission, et un ancien secrétaire général du SEAE; demande que toute suspicion de fraude fasse l'objet d'une enquête en bonne et due forme, avec la pleine coopération du SEAE, et exige de ce dernier qu'il renforce son cadre anti-fraude afin de fournir des garanties sérieuses que de tels cas ne se reproduiront pas à l'avenir; demande que l'autorité de décharge soit tenue informée des développements ultérieurs;

concentre sur la question de savoir si le Collège d'Europe et/ou ses représentants avaient été informés à l'avance des critères de sélection de la procédure d'appel d'offres et avaient des raisons suffisantes de croire qu'ils se verraient attribuer l'exécution du marché, avant la publication officielle de l'avis de marché par le SEAE; relève en outre qu'à la suite de perquisitions au sein du SEAE et du Collège d'Europe, la police belge a arrêté, puis relâché trois suspects en décembre 2025, à savoir une ancienne vice-présidente/haute représentante, actuellement rectrice du Collège d'Europe et directrice de l'Académie diplomatique de l'Union européenne, ainsi que l'actuel directeur général de la direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe de la Commission, et un ancien secrétaire général du SEAE; demande que toute suspicion de fraude fasse l'objet d'une enquête en bonne et due forme, avec la pleine coopération du SEAE, et exige de ce dernier qu'il renforce ***la gouvernance et le cadre éthique, notamment en renforçant*** son cadre anti-fraude ***et sa politique en matière de pantouflage,*** afin de fournir des garanties sérieuses que de tels cas ne se reproduiront pas à l'avenir; demande que l'autorité de décharge soit tenue informée des développements ultérieurs;

Or. en

Amendement 80
Joachim Stanisław Brudziński, Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. déplore qu'une enquête ait été ouverte à la suite d'allégations affirmant que l'appel d'offres attribué par le Service européen pour l'action extérieure en

2021-22 à un établissement d'enseignement supérieur pour accueillir l'Académie diplomatique européenne aurait été faussé en faveur du Collège d'Europe;

Or. en

Amendement 81
Joachim Stanisław Brudziński, Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 47 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 ter. fait observer que cette situation risque d'entamer la confiance à l'égard des institutions de l'Union car des allégations d'irrégularités dans un marché public sont susceptibles de remettre en cause la transparence, l'équité et l'égalité de traitement des candidats;

Or. en

Amendement 82
Joachim Stanisław Brudziński, Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 47 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 quater. fait observer que, même sans preuves, les enquêtes de ce genre sont susceptibles d'entamer la crédibilité de la gouvernance de l'Union et de réduire la confiance de la population à l'égard de la bonne utilisation des fonds de l'Union;

Or. en

Amendement 83
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 47 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 sexies. estime que les enquêtes du Parquet européen devraient être l'occasion d'améliorer la gouvernance interne du SEAE et non servir à noircir le rôle de l'Académie diplomatique européenne, dont la valeur ajoutée doit être pleinement reconnue, notamment en raison des retours systématiquement positifs provenant des participants et des États membres;

Or. en

Amendement 84
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. estime que l'affaire dévoilée par les récentes poursuites pénales et les enquêtes concernant le SEAE a prouvé que les intérêts financiers de l'Union européenne n'étaient pas bien protégés au Service européen pour l'action extérieure; propose par conséquent de reporter la décision donnant décharge à la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité pour l'exercice 2024;

Or. en

Amendement 85
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. déduit des questions de suivi que les faits relatifs aux enquêtes du Parquet européen sont protégés par des règles de confidentialité stricte et qu'ils ne peuvent pas être divulgués dans le cadre de la procédure de décharge, mais se félicite que le SEAE se soit engagé à rendre disponibles les documents en question lorsque l'instruction sera terminée;

Or. en

Amendement 86
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 47 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 quater. fait observer qu'en vertu de la convention de subvention confiant l'Académie diplomatique européenne au Collège d'Europe, ce dernier a l'obligation d'assortir son rapport final d'un rapport de vérification des dépenses préparé par un auditeur externe, lequel sera présenté sous peu pour 2024; demande au SEAE de faire part de cette évaluation à l'autorité de décharge afin d'assurer responsabilité et transparence;

Or. en

Amendement 87
Dick Erixon, Şerban Dimitrie Sturdza, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 47 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 ter. demande au SEAE de communiquer au Parlement européen des informations détaillées sur la mise en œuvre des recommandations du service d'audit interne en matière de passation des marchés publics; demande que le SEAE publie les conclusions et les recommandations de la task force créée en 2024 pour renforcer les procédures de passation des marchés publics afin de permettre le contrôle public de leur mise en œuvre et de permettre aux autres institutions de l'Union de bénéficier des enseignements tirés par le SEAE en matière d'amélioration des procédures de passation des marchés publics;

Or. en

Amendement 88
Dick Erixon, Şerban Dimitrie Sturdza, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. demande au SEAE de procéder à un examen exhaustif de l'ensemble des marchés publics et des contrats, anciens et actuels, passés avec le Collège d'Europe, et notamment de ceux ayant trait à l'Académie diplomatique européenne qui sont financés par le budget de l'Union; demande instamment au SEAE d'appliquer strictement les règles relatives aux conflits d'intérêts et les périodes de réflexion obligatoires aux fonctionnaires qui acceptent un poste dans des entités disposant de contrats avec le SEAE afin que ces changements de fonction ne nuisent pas à l'intégrité des procédures de passation des marchés publics;

Or. en

Amendement 89
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. demande au SEAE, sans préjudice des enquêtes en cours, de tirer les enseignements systémiques de cette affaire, notamment en réexaminant la gouvernance des marchés publics, la prévention des conflits d'intérêts et les contrôles internes relatifs aux partenariats de formation et aux partenariats académiques, et d'en informer l'autorité de décharge;

Or. en

Amendement 90
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 47 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 ter. relève que, fin décembre 2025, le SEAE a entamé le réexamen de la décision du Conseil relative à l'Académie diplomatique européenne en demandant une évaluation externe indépendante de l'Académie et de la performance du Collège d'Europe dans la mise en œuvre des activités d'éducation et de formation de l'Académie; espère que cette évaluation sera exhaustive étant donné les lacunes recensées et qu'elle sera mise à la disposition de l'autorité de décharge;

Or. en

Amendement 91
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 47 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 quinquies. prend acte de la décision prise le 18 décembre 2025 par le comité directeur de l'Académie diplomatique européenne de demander au Collège d'Europe de veiller à ce que les procédures de recrutement soient transparentes et concurrentielles et fondées sur la publication d'un avis de vacance en vue de la nomination d'un nouveau directeur pour l'Académie; se félicite que le comité directeur ait également demandé que la fonction de directeur de l'Académie soit séparée de celle de recteur du Collège d'Europe; demande au comité directeur de veiller à ce que cette séparation soit juridiquement contraignante pour les nominations futures;

Or. en

Amendement 92
Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 47 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 quinquies. souligne qu'il est urgent de mettre en place des garanties strictes, des procédures précises et un contrôle effectif afin de maintenir le niveau d'intégrité le plus élevé au niveau de l'Union;

Or. en

Amendement 93

Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. rappelle que la transparence et la bonne gestion financière dans l'utilisation des fonds publics de l'Union doivent rester des principes de base pour l'ensemble des institutions et organes de l'Union, y compris le SEAE, et que ces principes constituent un élément essentiel au maintien de la confiance des citoyens à l'égard de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 94
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. observe qu'il ressort du questionnaire que le SEAE a enregistré deux lancements d'alerte en 2024; note que les deux cas ont été examinés par l'OLAF et clôturés sans recommandation, que ce soit à l'issue d'une enquête ou au stade de la sélection; note avec satisfaction, selon le rapport SEAE 2024, que le SEAE a commencé à travailler à l'élaboration de sa propre politique en matière de lancement d'alerte; demande que le Parlement soit informé des progrès réalisés dans ce domaine;	49. observe qu'il ressort du questionnaire que le SEAE a enregistré deux lancements d'alerte en 2024; note que les deux cas ont été examinés par l'OLAF et clôturés sans recommandation, que ce soit à l'issue d'une enquête ou au stade de la sélection; note avec satisfaction, selon le rapport SEAE 2024, que le SEAE a commencé à travailler à l'élaboration de sa propre politique en matière de lancement d'alerte; demande que le Parlement soit informé des progrès réalisés dans ce domaine; ***demande instamment que le mécanisme de dénonciation des dysfonctionnements du SEAE garantisse la confidentialité des informations signalées, la protection de toutes les catégories de personnel contre les représailles, y compris les agents locaux, et l'établissement d'un rapport annuel***

anonymisé des affaires et de leurs conclusions;

Or. en

Amendement 95
Mariusz Kamiński, Joachim Stanisław Brudziński

Proposition de résolution
Paragraphe 52 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	52 bis. déplore que le SEAE n'ait pas procédé à l'examen en bonne et due forme de la mise en œuvre des accords de coopération avec les pays tiers, et notamment à l'évaluation du respect des conditions et des clauses relatives aux droits de l'homme qui y figurent; souligne que cette situation est particulièrement manifeste dans le cas de l'accord de dialogue politique et de coopération (ADPC) avec Cuba, lequel, dix ans après sa signature, a échoué dans tous les domaines - respect des droits de l'homme, avec notamment l'incarcération de plus de mille prisonniers politiques fin 2025, ou influence néfaste de La Havane sur la sécurité européenne, avec notamment une coopération politique et militaire étroite avec les régimes de Moscou et de Minsk -, comme l'a notamment montré le fait que les Cubains sont devenus le principal groupe de mercenaires venant en aide aux forces russes dans leur agression contre l'Ukraine ainsi que leur participation à des actes de sabotage sur le territoire de l'Union, comme on l'a vu récemment en Lituanie; fait observer que, malgré des violations manifestes de nombreuses dispositions de l'accord, ni la clause de suspension ni la clause de résiliation n'ont été activées tandis que les ressources financières de l'Union ont continué d'être versées à Cuba, où le régime communiste contrôle la totalité de l'économie, détourne ces fonds et tire sa

légitimité politique de la coopération en cours dans le cadre de l'ADPC; estime que ces régimes ne doivent plus pouvoir bénéficier d'une coopération privilégiée avec l'Union européenne et que l'argent des contribuables européens ne doit pas servir ces régimes; demande par conséquent l'activation de l'article 86 de l'accord et sa résiliation; demande à la Cour des comptes européenne d'examiner d'urgence l'ensemble de l'aide octroyée par l'Union à Cuba depuis 2016;

Or. en

Amendement 96
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 53

Proposition de résolution	*Amendement*
53. relève qu'en sa qualité de vice-présidente de la Commission, la vice-présidente/haute représentante est liée par les règles du registre de transparence; souligne que le SEAE, sans être une institution au sens de l'article 13 du traité sur l'Union européenne (traité UE) ni participer directement au processus législatif, joue toutefois un rôle important dans la législation de l'Union en ce qui concerne les décisions de sanctions et la négociation d'accords commerciaux internationaux, qui ont une incidence réglementaire considérable; ***jugerait particulièrement pertinent que le SEAE adopte*** des mesures de transparence ***et les notifie au conseil d'administration*** du registre de transparence; constate avec satisfaction, dans le rapport de suivi, que la vice-présidente/haute représentante a commencé à élargir la discussion sur l'examen de la question dans sa dimension extérieure, des recommandations étant attendues d'ici fin 2025; invite le SEAE à	53. relève qu'en sa qualité de vice-présidente de la Commission, la vice-présidente/haute représentante est liée par les règles du registre de transparence; souligne que le SEAE, sans être une institution au sens de l'article 13 du traité sur l'Union européenne (traité UE) ni participer directement au processus législatif, joue toutefois un rôle important dans la législation de l'Union en ce qui concerne les décisions de sanctions et la négociation d'accords commerciaux internationaux, qui ont une incidence réglementaire considérable; ***demande au SEAE d'adopter*** des mesures ***internes*** de transparence ***conformes aux normes*** du registre de transparence***, et notamment la publication préalable des réunions de haut niveau avec des membres de l'encadrement supérieur lorsqu'elle n'est pas préjudiciable aux activités diplomatiques sensibles du SEAE***; constate avec satisfaction, dans le rapport de suivi, que la vice-présidente/haute

tenir le Parlement informé des progrès réalisés en la matière;

représentante a commencé à élargir la discussion sur l'examen de la question dans sa dimension extérieure, des recommandations étant attendues d'ici fin 2025; invite le SEAE à tenir le Parlement informé des progrès réalisés en la matière;

Or. en

Amendement 97
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 53 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	53 bis. rappelle que le traité sur l'Union européenne dispose que l'Union et ses institutions respectent l'égalité des États membres devant les traités ainsi que leur identité nationale, inhérente à leurs structures fondamentales politiques et constitutionnelles, y compris en ce qui concerne l'autonomie locale et régionale;

Or. en

Amendement 98
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 54

Proposition de résolution	*Amendement*
54. note qu'au cours de l'audition, les membres de la commission CONT ont exprimé des préoccupations concernant l'utilisation de la messagerie instantanée Signal par la vice-présidente/haute représentante pour communiquer avec les ministres des affaires étrangères des États membres; observe que ces préoccupations	54. note qu'au cours de l'audition, les membres de la commission CONT ont exprimé des préoccupations concernant l'utilisation de la messagerie instantanée Signal par la vice-présidente/haute représentante pour communiquer avec les ministres des affaires étrangères des États membres; observe que ces préoccupations

étaient liées au manque de transparence et aux risques d'éventuelles activités d'espionnage; relève qu'il ressort des réponses du SEAE au deuxième questionnaire que la messagerie instantanée Signal en question n'est accessible qu'aux ministres des affaires étrangères des États membres, uniquement pour des échanges informels, la coordination de réunions ou le partage d'informations actualisées et jamais et tant qu'outil de prise de décision, alors que les discussions de fond et la formulation de positions politiques se déroulent au sein des structures pertinentes du Conseil;	étaient liées au manque de transparence et aux risques d'éventuelles activités d'espionnage; relève qu'il ressort des réponses du SEAE au deuxième questionnaire que la messagerie instantanée Signal en question n'est accessible qu'aux ministres des affaires étrangères des États membres, uniquement pour des échanges informels, la coordination de réunions ou le partage d'informations actualisées et jamais et tant qu'outil de prise de décision, alors que les discussions de fond et la formulation de positions politiques se déroulent au sein des structures pertinentes du Conseil; ***rappelle que même les outils informels de communication numérique utilisés au niveau politique devraient faire l'objet d'orientations précises en matière de cybersécurité, d'archivage et de mémoire institutionnelle afin de préserver la transparence, la responsabilité et l'intégrité du processus décisionnel de l'Union;***

Or. en

Amendement 99
Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 54 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	54 bis. invite le SEAE à tirer de ses propres règles et procédures internes les enseignements et conclusions qui s'imposent, à la lumière de la révision du règlement intérieur et du code de conduite du Parlement réalisée en septembre 2023; recommande toutefois à l'institution de réfléchir à des mesures supplémentaires et plus solides pour lutter contre la fraude et protéger pleinement les intérêts financiers de l'Union;

Or. en

Amendement 100
Damian Boeselager
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 56 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	56 bis. souligne que le déploiement d'outils d'intelligence artificielle dans l'action extérieure doit s'accompagner de solides garanties en matière de protection des données, de droits fondamentaux, de transparence et de contrôle humain, notamment dans les délégations de l'Union et dans la coopération avec les partenaires des pays tiers; demande que le Parlement soit régulièrement informé de la mise en œuvre de la stratégie du SEAE en matière d'intelligence artificielle;

Or. en

Amendement 101
Vlad Vasile-Voiculescu, Olivier Chastel, Gerben-Jan Gerbrandy, Gilles Boyer, Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 57

Proposition de résolution	*Amendement*
57. félicite le SEAE pour les mesures qu'il a prises afin d'améliorer la préparation à la cybersécurité, en organisant régulièrement des séances d'information sur la sécurité à l'intention d'un large éventail de membres du personnel et d'affiliés, ainsi que des séances de formation organisées à la demande de différents groupes d'utilisateurs, notamment les responsables régionaux de la sécurité (RSO) et les coordinateurs de la sécurité des délégations de l'Union (DSC), et en procédant à des	57. félicite le SEAE pour les mesures qu'il a prises afin d'améliorer la préparation à la cybersécurité, en organisant régulièrement des séances d'information sur la sécurité à l'intention d'un large éventail de membres du personnel et d'affiliés, ainsi que des séances de formation organisées à la demande de différents groupes d'utilisateurs, notamment les responsables régionaux de la sécurité (RSO) et les coordinateurs de la sécurité des délégations de l'Union (DSC), et en procédant à des

exercices d'hameçonnage; ***se réjouit de l'introduction d'une*** formation obligatoire à la cybersécurité pour tous les membres du personnel du SEAE; prend acte avec satisfaction, à la lecture du questionnaire, des outils (tels que le centre d'opérations de sécurité du SEAE) dont le SEAE est doté pour surveiller les cybermenaces et détecter les vulnérabilités en matière de sécurité en temps réel;

exercices d'hameçonnage; ***demande au SEAE d'organiser régulièrement une*** formation obligatoire à la cybersécurité pour tous les membres du personnel du SEAE; prend acte avec satisfaction, à la lecture du questionnaire, des outils (tels que le centre d'opérations de sécurité du SEAE) dont le SEAE est doté pour surveiller les cybermenaces et détecter les vulnérabilités en matière de sécurité en temps réel;

Or. en

Amendement 102
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution	*Amendement*
58. félicite le SEAE pour les outils et systèmes numériques qu'il utilise dans la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérences étrangères, tels que le centre de partage et d'analyse des informations sur les manipulations de l'information et l'ingérence étrangères ou le système d'alerte rapide; prend acte également, à la lecture du questionnaire, du lancement d'un cours d'apprentissage en ligne sur la lutte contre la désinformation, accessible à toutes les institutions de l'Union, et de la finalisation d'un manuel de PSDC sur la désinformation destiné à aider le personnel de terrain dans les missions militaires et civiles de l'Union; ***observe*** le développement en cours de l'initiative de sensibilisation EUvsDisinfo;	58. félicite le SEAE pour les outils et systèmes numériques qu'il utilise dans la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérences étrangères, tels que le centre de partage et d'analyse des informations sur les manipulations de l'information et l'ingérence étrangères ou le système d'alerte rapide; prend acte également, à la lecture du questionnaire, du lancement d'un cours d'apprentissage en ligne sur la lutte contre la désinformation, accessible à toutes les institutions de l'Union, et de la finalisation d'un manuel de PSDC sur la désinformation destiné à aider le personnel de terrain dans les missions militaires et civiles de l'Union; ***salue*** le développement en cours de l'initiative de sensibilisation EUvsDisinfo ***et souligne l'importance d'une collaboration plus étroite avec les États membres de l'Union pour s'attaquer plus efficacement aux menaces hybrides sur le terrain***;

Or. en

Amendement 103
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 59

Proposition de résolution	*Amendement*
59. note qu'il ressort du questionnaire et du rapport SEAE 2024 que le SEAE a détecté environ 27 000 alertes, dont 348 ont nécessité une enquête plus approfondie; observe que 57 d'entre elles ont été confirmées comme des ***attaques*** et que cinq ont eu des répercussions significatives sur les opérations du SEAE; constate avec satisfaction que le SEAE a identifié les tactiques, techniques et procédures des auteurs des attaques et qu'il a utilisé cette analyse pour renforcer ses contre-mesures; demande des éclaircissements sur la mesure dans laquelle ces attaques ont affecté les activités de l'institution;	59. note qu'il ressort du questionnaire et du rapport SEAE 2024 que le SEAE a détecté environ 27 000 alertes, dont 348 ont nécessité une enquête plus approfondie; observe que 57 d'entre elles ont été confirmées comme des ***cyberattaques*** et que cinq ont eu des répercussions significatives sur les opérations du SEAE; constate avec satisfaction que le SEAE a identifié les tactiques, techniques et procédures des auteurs des attaques et qu'il a utilisé cette analyse pour renforcer ses contre-mesures; demande des éclaircissements sur la mesure dans laquelle ces attaques ont affecté les activités de l'institution;

Or. en

Amendement 104
Ondřej Knotek, Virginie Joron, Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 60 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	60 bis. relève que le SEAE gère près de 328 bureaux et missions diplomatiques dans le monde et que plus de 61 millions d'EUR ont été engagés en 2024 pour les bâtiments et les frais connexes; déplore que l'accélération de la politique de regroupement avec d'autres services de l'Union et des États membres n'ait que peu progressé; rappelle que le regroupement est un instrument avéré de mise en commun des ressources, de

réduction des frais de fonctionnement et de réalisation d'économies budgétaires à court terme tout en permettant de renforcer la coordination sur le terrain; demande au SEAE de recourir de manière plus systématique au regroupement lorsque c'est possible;

Or. en

Amendement 105
Dick Erixon

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. ***note*** que le SEAE ***a*** réaffirmé sa détermination à préserver le réseau des 145 délégations de l'Union ***et à renforcer le principe de la délégation unique***; ***observe que la modernisation en cours vise à améliorer l'efficacité et à aligner le réseau sur les priorités de l'Union, tout en tenant compte des contraintes budgétaires; souligne que les mesures d'économie strictes, les discussions sur le partage des coûts avec la Commission et le renforcement ciblé des délégations clés de l'Union se poursuivront tant que les conditions financières ne se seront pas améliorées; exprime certaines inquiétudes quant au projet de réduire la dimension de certaines délégations de l'Union et de diminuer le personnel dans le cadre d'une réorientation de son objectif initial d'aide au développement et de coopération économique vers certains intérêts stratégiques, ce qui semble pénaliser le voisinage méridional; demande au SEAE de maintenir son rôle de pivot et sa priorité stratégique dans la région méditerranéenne sur la base d'une évaluation complète des défis géopolitiques de l'Union;***	61. ***déplore*** que le SEAE ***ait*** réaffirmé sa détermination à préserver le réseau des 145 délégations de l'Union;

Or. en

Amendement 106
José Cepeda, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. ***note*** que le SEAE ***a*** réaffirmé sa détermination à préserver le réseau des 145 délégations de l'Union et à renforcer le principe de la délégation unique; observe que la modernisation en cours vise à améliorer l'efficacité et à aligner le réseau sur les priorités de l'Union, tout en tenant compte des contraintes budgétaires; souligne que les mesures d'économie strictes, les discussions sur le partage des coûts avec la Commission et le renforcement ciblé des délégations clés de l'Union se poursuivront tant que les conditions financières ne se seront pas améliorées; exprime certaines inquiétudes quant au projet ***de réduire*** la dimension de certaines délégations de l'Union et ***de diminuer le*** personnel dans le cadre d'une réorientation de son objectif initial d'aide au développement et de coopération économique vers certains intérêts stratégiques, ce qui ***semble pénaliser*** le voisinage méridional; demande au SEAE de maintenir son rôle de pivot et sa priorité stratégique dans la région méditerranéenne sur la base d'une évaluation complète des défis géopolitiques de l'Union;	61. ***se félicite*** que le SEAE ***ait*** réaffirmé sa détermination à préserver le réseau des 145 délégations de l'Union et à renforcer le principe de la délégation unique; observe que la modernisation en cours vise à améliorer l'efficacité et à aligner le réseau sur les priorités de l'Union, tout en tenant compte des contraintes budgétaires; souligne que les mesures d'économie strictes, les discussions sur le partage des coûts avec la Commission et le renforcement ciblé des délégations clés de l'Union se poursuivront tant que les conditions financières ne se seront pas améliorées; exprime certaines inquiétudes quant au projet ***visant à faire de nouvelles distinctions entre les délégations en termes de catégories et de ressources; déplore que la réduction de*** la dimension de certaines délégations de l'Union et ***la diminution du*** personnel dans le cadre d'une réorientation de son objectif initial d'aide au développement et de coopération économique vers certains intérêts stratégiques ***risquent de nuire aux activités opérationnelles et à la présence de l'Union européenne dans les pays tiers et de limiter la capacité du SEAE à s'acquitter de son mandat et à défendre les valeurs de l'Union***, ce qui ***aurait des conséquences particulières pour les relations de l'Union européenne avec le Sud global et*** le voisinage méridional; demande au SEAE de maintenir son rôle de pivot et sa priorité stratégique dans la région méditerranéenne sur la base d'une évaluation complète des défis géopolitiques de l'Union;

Or. en

Amendement 107
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution	*Amendement*
61. note que le SEAE a réaffirmé sa détermination à préserver le réseau des 145 délégations de l'Union et à renforcer le principe de la délégation unique; observe que la modernisation en cours vise à améliorer l'efficacité et à aligner le réseau sur les priorités de l'Union, tout en tenant compte des contraintes budgétaires; souligne que les mesures d'économie strictes, les discussions sur le partage des coûts avec la Commission et le renforcement ciblé des délégations clés de l'Union se poursuivront tant que les conditions financières ne se seront pas améliorées; exprime certaines inquiétudes quant au projet de réduire la dimension de certaines délégations de l'Union et de diminuer le personnel dans le cadre d'une réorientation de son objectif initial d'aide au développement et de coopération économique vers certains intérêts stratégiques, ce qui semble pénaliser le voisinage méridional; demande au SEAE de maintenir son rôle de pivot et sa priorité stratégique dans la région méditerranéenne sur la base d'une évaluation complète des défis géopolitiques de l'Union;	61. note que le SEAE a réaffirmé sa détermination à préserver le réseau des 145 délégations de l'Union et à renforcer le principe de la délégation unique; observe que la modernisation en cours vise à améliorer l'efficacité et à aligner le réseau sur les priorités de l'Union, tout en tenant compte des contraintes budgétaires; souligne que les mesures d'économie strictes, les discussions sur le partage des coûts avec la Commission et le renforcement ciblé des délégations clés de l'Union se poursuivront tant que les conditions financières ne se seront pas améliorées; exprime certaines inquiétudes quant au projet de réduire la dimension de certaines délégations de l'Union et de diminuer le personnel dans le cadre d'une réorientation de son objectif initial d'aide au développement et de coopération économique vers certains intérêts stratégiques, ce qui semble pénaliser le voisinage méridional; demande au SEAE de maintenir son rôle de pivot et sa priorité stratégique dans la région méditerranéenne sur la base d'une évaluation complète des défis géopolitiques de l'Union; ***souligne que le SEAE doit maintenir un niveau élevé d'engagement auprès des pays du voisinage oriental, qui sont des partenaires stratégiques essentiels pour la sécurité, la stabilité et la résilience de l'Union;***

Or. en

Amendement 108
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 62 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	62 bis. demande au SEAE de renforcer les mécanismes de coordination pratique avec les missions des États membres dans les pays tiers, notamment par la mise en commun de services, des modalités logistiques communes et le renforcement du partage d'informations, afin de maximiser l'efficacité et d'assurer l'utilisation optimale des ressources nationales et de l'Union;

Or. en

Amendement 109
Ondřej Knotek, Virginie Joron, Tamás Deutsch

Proposition de résolution
Paragraphe 73 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	73 bis. rappelle qu'en vertu des traités, l'action extérieure de l'Union et du Service européen pour l'action extérieure sont destinées à soutenir, à coordonner et à compléter l'action diplomatique des États membres; souligne l'importance d'une collaboration étroite pour éviter le manque d'efficacité;

Or. en

Amendement 110
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 74

Proposition de résolution	*Amendement*

74. se félicite que les actions de communication du SEAE soient coordonnées et harmonisées avec d'autres institutions via le réseau des directeurs de la communication de l'UE, des plateformes interinstitutionnelles avec le Parlement et la Commission et du sous-groupe RELEX sur la protection du patrimoine culturel et les relations culturelles ***internes***;	74. se félicite que les actions de communication du SEAE soient coordonnées et harmonisées avec d'autres institutions via le réseau des directeurs de la communication de l'UE, des plateformes interinstitutionnelles avec le Parlement et la Commission et du sous-groupe RELEX sur la protection du patrimoine culturel et les relations culturelles ***internationales***;

Or. en

Amendement 111
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 77

Proposition de résolution	*Amendement*
77. encourage la poursuite du processus d'intensification de la communication avec les ressortissants de pays tiers sur la politique de l'Union, ainsi que l'intensification des efforts de coordination visant à mieux faire connaître les projets financés par l'Union, en particulier dans les pays candidats, afin de contrer les tentatives d'acteurs de mauvaise foi visant à saper les efforts de l'Union;	77. encourage la poursuite du processus d'intensification de la communication avec les ressortissants de pays tiers sur la politique de l'Union, ainsi que l'intensification des efforts de coordination visant à mieux faire connaître les projets financés par l'Union, en particulier dans les pays candidats, afin de contrer les tentatives d'acteurs de mauvaise foi visant à saper les efforts de l'Union; ***demande en outre une nouvelle fois à la Commission de veiller à ce que le soutien et les investissements de l'Union dans les pays tiers soient pleinement visibles et connus du public, et ce au moyen d'une signalisation claire et du drapeau de l'Union européenne;***

Or. en

Amendement 112
Pasquale Tridico

Proposition de résolution
Paragraphe 78 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	78 bis. relève que, grâce à sa campagne EUvsDisinfo, le SEAE a touché plus de 38 millions d'utilisateurs et documenté plus de 18 000 cas, ce qui témoigne de l'ampleur et du caractère systémique de la désinformation en faveur du Kremlin en 2024;

Or. en